



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Rapport détaillé sur les activités de l'Organisation en 2006-2007

Grand programme V - Communication et information

GRAND PROGRAMME V - COMMUNICATION ET INFORMATION

Programme V.1 - Autonomiser les populations par l'accès à l'information et au savoir, l'accent étant mis sur la liberté d'expression

Objectifs stratégiques du 31 C/4

Objectif stratégique 10 : Encourager la libre circulation des idées et l'accès universel à l'information

Objectif stratégique 11 : Promouvoir l'expression du pluralisme et de la diversité culturelle dans les médias et les réseaux d'information mondiaux

Objectif stratégique 12 : Assurer pour tous l'accès aux technologies de l'information et de la communication, en particulier dans le domaine public

Sous-programme V.1.1 - Créer un environnement propice à la promotion de la liberté d'expression et de l'accès universel

Paragraphe 05111 - Axe d'action 1 : Promouvoir la liberté d'expression

Budget ordinaire (arrondi au millier de dollars)

Planifié : 1 811 000

Effectif : 1 808 000

Résultats escomptés du 33 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport Coût-efficacité	Durabilité (indicateurs ou mesures)	Recommandations du Conseil exécutif
Sensibilisation accrue de l'opinion publique dans le monde entier au fait que la liberté d'expression et la liberté de la presse constituent des droits fondamentaux de la personne humaine	<ul style="list-style-type: none"> Réaffirmation des principes fondamentaux de la liberté d'expression au moyen de la célébration, le 3 mai, de la Journée mondiale de la liberté de la presse (WPFJ), ainsi que des résultats de deux conférences internationales ayant pour thèmes « Développement des médias et élimination de la pauvreté » et « Liberté de la presse, sécurité des journalistes et impunité », organisées à la même date à Colombo (Sri Lanka) en 2006 et à Medellin (Colombie) en 2007. Sensibilisation à la liberté de la presse grâce à l'attribution du Prix mondial de la liberté de la presse UNESCO-Guillermo Cano ; large couverture par les médias internationaux et grande visibilité de l'action de UNESCO dans ce domaine. Renforcement des partenariats avec des institutions et organisations de premier plan telles que la Banque mondiale, des organismes de soutien et de promotion des médias, des donateurs bilatéraux et des 	<ul style="list-style-type: none"> La célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse et l'attribution du Prix sont devenues une des principales activités phares de l'Organisation et elles illustrent son engagement en faveur de la liberté de la presse, qui est au cœur de son mandat constitutionnel. Cette célébration, associée à une grande conférence consacrée à un thème donné, permet à l'Organisation d'élaborer chaque année des approches programmatiques axées sur une question spécifique telle que la sécurité des journalistes, la gouvernance ou l'élimination de la pauvreté. L'appui apporté aux réseaux locaux, régionaux et internationaux et la collaboration avec des organismes de soutien 	Les fonds du Programme ordinaire ajoutés aux ressources extrabudgétaires ont permis d'accroître les incidences, l'effet multiplicateur et la portée des activités.	Ces activités sont au cœur du mandat de l'UNESCO ; elles constituent un élément essentiel des mesures de sensibilisation prises à l'intention des États membres et de l'ensemble de la société civile. Le programme confère une crédibilité politique à l'Organisation et lui donne une plus grande visibilité, y compris au sein du système des Nations Unies.	

	<p>organismes des Nations Unies. Il a été demandé à l'UNESCO de concevoir les bases de stratégies d'élimination de la pauvreté axées sur la liberté de la presse.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des mécanismes régionaux et locaux de surveillance des violations de la liberté de la presse, tels que le NAFEO en Afrique et la SEAPA en Asie du Sud-Est. 	<p>et de promotion des médias de premier plan sont des éléments essentiels de l'action de l'UNESCO visant à promouvoir la liberté de la presse et la liberté d'expression.</p>			
<p>Promotion de l'adoption d'une législation sur la liberté d'expression et la liberté de l'information</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fourniture d'une assistance technique à dix États membres pour réformer la législation sur les médias et la législation sur l'accès à l'information. • Fourniture d'une assistance à sept pays pour transformer des radiotélévisions d'État en établissements publics indépendants sur le plan éditorial. • Publication de travaux de recherche sur le droit africain comparé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il faudrait poursuivre les efforts visant à sensibiliser les autorités nationales et les parlementaires à la nécessité d'adapter la législation sur la liberté de l'information et la liberté d'expression. • L'action menée en partenariat avec les organismes de soutien et de promotion des médias, les avocats, les universitaires et les conseillers politiques se poursuivra. 	<p>L'expertise technique est en soi d'un bon rapport coût-efficacité. Toutefois, pour les grands programmes visant à réformer tout un système législatif, l'UNESCO devrait, à l'avenir, assurer beaucoup mieux la liaison avec les organismes des Nations Unies, notamment le PNUD. L'intégration de ces programmes dans les processus de programmation commune par pays des Nations Unies devrait se traduire par un plus grand impact et un meilleur rapport coût-efficacité.</p>	<p>L'adaptation ou la transformation, dans un pays, de la législation sur les médias et la presse afin de tenir compte de principes internationalement reconnus assurant la liberté d'expression.</p>	
<p>Amélioration de la responsabilisation, de l'éthique et des normes professionnelles des professionnels des médias</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la capacité institutionnelle et professionnelle des établissements de formation et des journalistes. • Formation de 400 professionnels des médias afin de promouvoir l'autorégulation, le journalisme d'investigation, ainsi que des normes éthiques élevées pour fournir au public une information juste, équilibrée et exacte, et, partant, promotion de la transparence et de la responsabilisation des autorités nationales et autres institutions, y compris celles relatives aux médias. • Organisation d'une conférence et parution d'une publication sur « Les nouveaux médias et la liberté de la presse » examinant les défis et les possibilités que représentent les nouveaux médias pour la liberté de la presse. En septembre 2007, une conférence régionale à Strasbourg a été consacrée aux défis éthiques du cyberspace. • Élaboration d'un manuel sur le journalisme d'investigation. 	<ul style="list-style-type: none"> • La promotion de la responsabilisation des médias, des normes éthiques et d'un secteur des médias libre, indépendant et pluraliste dans les pays demeure une priorité. Les programmes devraient davantage mettre l'accent sur le journalisme d'investigation et l'autorégulation. La nécessité d'élaborer plus de programmes et de manuels de formation à l'intention des professionnels, mais aussi des établissements de formation, reste un défi majeur. • Les activités liées à la liberté de la presse dans le cyberspace deviennent de plus en plus importantes, notamment dans le cadre du suivi du SMSI. Cette question devrait rester un défi durant le prochain exercice biennal. 	<p>Cette action s'est avérée d'un bon rapport coût-efficacité car elle a permis de former des centaines de professionnels des médias à travers un certain nombre de bureaux multipays de l'UNESCO.</p>		

<p>Renforcement du rôle des médias pour la gouvernance démocratique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formation de journalistes à des questions d'intérêt général. • Sensibilisation d'ONG de médias et de professionnels des médias à la Déclaration de Dakar sur les médias et la bonne gouvernance. • Publication des résultats d'une recherche sur le lien entre la liberté de la presse, la gouvernance et l'élimination de la pauvreté. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le rôle des médias en tant que plate-forme pour le dialogue et la gouvernance démocratique continuera à bénéficier d'une attention prioritaire dans les futurs programmes. L'approche fondée sur les droits de l'homme s'agissant du développement des médias et de l'aide fournie à ces derniers représente un défi permanent. 	<p>L'action menée dans ce domaine s'est avérée être d'un bon rapport coût-efficacité car elle a permis de former des professionnels des médias et de sensibiliser des acteurs clés à la bonne gouvernance, à la transparence et aux activités de lutte contre la corruption. Elle produit un effet d'entraînement et a des incidences sur la société tout entière.</p>	<p>Ce programme est un élément essentiel dans le système des Nations Unies. La nécessité d'être vigilant quant à la défense de la liberté de la presse et au droit des populations d'avoir accès à des médias indépendants représente un défi permanent.</p>	
---	---	---	--	--	--

Paragraphe 05112 - Axe d'action 2 : Accès universel à l'information - Promouvoir des politiques et des normes, sensibiliser et mener des activités de suivi

<p>Budget ordinaire (arrondi au millier de dollars)</p>	
<p>Planifié : 1 738 000</p>	<p>Effectif : 1 729 000</p>

<p>Résultats escomptés du 33 C/5</p>	<p>Réalisations</p>	<p>Défis/enseignements tirés</p>	<p>Rapport Coût-efficacité</p>	<p>Durabilité (indicateurs ou mesures)</p>	<p>Recommandations du Conseil exécutif</p>
<p>Meilleure compréhension chez les décideurs de la nécessité des politiques nationales de l'information et de l'importance de l'accès universel à l'information</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Clarification et harmonisation du rôle de l'UNESCO dans la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) au moyen de la définition de paramètres identifiant sa contribution à cette mise en œuvre, ainsi que de l'organisation de réunions de consultation sur les axes d'action relevant de sa responsabilité. • Fourniture au Groupe consultatif du Forum sur la gouvernance de l'Internet (FGI) de contributions substantielles prônant les principes d'« ouverture » et de « diversité ». • Élaboration, aux fins d'application, de méthodes pour l'exploitation du potentiel de l'éducation et des technologies de l'information et de la communication pour l'acquisition et le partage du savoir. 	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à la mise en œuvre des résultats du SMSI au niveau local était un des principaux défis. La clarification du rôle de l'UNESCO et les réunions de consultation ont largement aidé à surmonter certaines des difficultés, tout comme l'approche multipartite de cette mise en œuvre. L'Organisation a mis en place des mécanismes pour faciliter les processus d'examen et faire parvenir les observations recueillies durant les activités de mise en œuvre aux forums de décideurs pertinents. 	<p>La promotion de politiques et de normes à des fins de sensibilisation et le suivi des progrès en matière d'accès universel à l'information et au savoir ont avancé grâce à l'application des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) au niveau des six axes d'action dont l'UNESCO est le facilitateur.</p>		
<p>Accroissement de la visibilité et de l'impact du Conseil intergouvernemental du PIPT</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la visibilité et de l'impact du PIPT au niveau national grâce à l'exécution de plus de 30 projets de développement. Ces projets ont aidé à atteindre les trois priorités stratégiques du Conseil (initiation à l'information, préservation de l'information et éthique de l'information). • Production et diffusion à grande échelle de nouveaux matériels de promotion (brochures, 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la création de nouveaux comités nationaux pour le PIPT et renforcer ceux qui existent déjà était un des défis auxquels ce dernier était confronté. Ces questions ont été examinées dans le cadre de l'évaluation qui a permis de déterminer les lacunes et les points forts du Programme. Afin 	<p>D'après l'évaluation, le PIPT n'a pas pleinement atteint ses objectifs initiaux et, pour obtenir un meilleur rapport coût-efficacité, il faut élaborer une stratégie révisée qui établirait un équilibre entre les ressources et les attentes.</p>	<p>Le nombre de demandes de financement soumises pour les trois domaines prioritaires est un indicateur de l'aptitude du Programme à transformer des vies et à contribuer à la réalisation des objectifs des sociétés du savoir.</p>	

	<p>rapports d'activité et affiches), et lancement d'une nouvelle série de publications sur les domaines d'action prioritaires du PIPT.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation approfondie du Programme en vue de déterminer son impact et ses réalisations depuis sa mise en place. 	<p>d'améliorer celui-ci, un plan stratégique est actuellement mis au point pour reformuler sa mission, affiner les buts et objectifs, définir des termes, et déterminer les domaines prioritaires du Programme ainsi que les besoins en ressources, compte tenu des contraintes financières.</p>			
<p>Plus large reconnaissance des défis éthiques associés aux sociétés du savoir</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Plus large reconnaissance des défis éthiques associés aux sociétés du savoir grâce à des consultations régionales sur l'éthique dans la société de l'information (Amérique latine et Caraïbes : Saint-Domingue, République dominicaine, décembre 2006 ; Afrique : Pretoria, Afrique du Sud, février 2007 ; Europe : Strasbourg, France, septembre 2007). • Publication en 2007 et large diffusion des résultats d'une étude sur les « Implications éthiques des nouvelles technologies », traitant des enjeux en constante évolution dans le domaine de l'info-éthique et offrant une vue d'ensemble des implications éthiques des TIC ainsi que de leur incidence sur les sociétés du savoir. 				
<p>Promotion de la transformation des radiotélévisions d'État en radiotélévisions de service public (RSP) et promotion de normes garantissant l'indépendance rédactionnelle de ces dernières</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption en Thaïlande d'une radiotélévision de service public largement fondée sur les activités d'assistance technique et de sensibilisation de haut niveau menées par l'UNESCO. • Poursuite des activités de sensibilisation de haut niveau menées dans plusieurs autres pays, par exemple le Bhoutan, le Brésil, le Libéria et la Sierra Leone. 	<ul style="list-style-type: none"> • La stratégie consistant à mettre davantage l'accent sur les activités de sensibilisation de haut niveau, en les associant à une assistance technique concrète, s'est avérée payante. Le réseau d'experts que l'UNESCO a constitué au fil des ans parmi les radiotélévisions de service public grâce à son action décisive s'est révélé extrêmement important. 			

Sous-programme V.1.2 - Favoriser l'accès des communautés et la diversité des contenus

Paragraphe 05121 - Axe d'action 1 : Formation des professionnels de l'information et des médias et renforcement des institutions dans ce domaine

Budget ordinaire (arrondi au millier de dollars)	
Planifié : 2 105 000	Effectif : 2 104 000

Résultats escomptés du 33 C/5	Réalisations	Défis/ enseignements tirés	Rapport Coût-efficacité	Durabilité (indicateurs ou mesures)	Recommandations du Conseil exécutif
Renforcement des capacités des bibliothécaires, archivistes et autres fournisseurs d'information et des institutions dans ce domaine, aux fins de la diffusion des connaissances et de la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie.	<ul style="list-style-type: none"> Développement d'infrastructures englobant archives, centres communautaires et fournisseurs de services d'information afin de régler la question de l'accès des communautés et de la diversité des contenus lors de l'élaboration de stratégies de préservation. Une réunion d'experts sur la création d'une bibliothèque numérique mondiale, en association avec le secteur privé et de grandes bibliothèques du monde, a permis de disposer d'une structure de base pour aborder les questions de la recherche et de la récupération des documents dans un contexte multilingue. Suite à la signature d'un accord, le 17 octobre 2007, au Siège de l'Organisation à Paris, l'UNESCO et la Bibliothèque du Congrès des États-Unis uniront leurs efforts pour créer une bibliothèque numérique mondiale, pour numériser des matériels uniques et rares provenant de bibliothèques et autres institutions culturelles à travers le monde et les mettre gratuitement à disposition sur l'Internet. Ces matériels comprennent des manuscrits, des cartes, des livres, des œuvres musicales, des enregistrements sonores, des films, des tirages et des photos. Le prototype fonctionne dans les langues suivantes : arabe, chinois, anglais, français, russe, espagnol et portugais. Il a été mis au point par la Bibliothèque du Congrès et l'UNESCO en collaboration avec cinq autres institutions partenaires : Bibliotheca Alexandrina, Bibliothèque nationale d'Égypte, Bibliothèque nationale du Brésil, Bibliothèque nationale de Russie et Bibliothèque d'État russe. 320 formateurs et éducateurs de pays en développement, notamment l'Argentine, l'Azerbaïdjan, le Brésil, la Chine, l'Ouzbékistan, la Roumanie, le Tadjikistan, la Tanzanie et l'Ukraine, ont été formés à l'apprentissage électronique et à l'établissement de partenariats pour préparer 	<ul style="list-style-type: none"> En améliorant la disponibilité des collections dans leur langue d'origine, cette bibliothèque contribuera largement à accroître la diversité des contenus et à renforcer le multilinguisme et la représentation numérique dans le cyberspace, comme préconisé dans le cadre du suivi du SMSI. Compte tenu de l'insuffisance des fonds disponibles, il n'a pas été possible de couvrir les zones rurales et de soutenir dûment les centres de formation établis dans les pays en développement. 	<p>Les fonds du Programme ordinaire ont été utilisés comme capital de départ pour mobiliser un financement extérieur.</p> <p>Au regard du nombre de stagiaires appuyés dans le cadre des activités de l'UNESCO et du montant total de l'allocation réservée à l'axe d'action, le coût moyen par stagiaire s'élève à environ 400 dollars.</p>	<p>Le renforcement des capacités des bibliothécaires, archivistes et autres professionnels de l'information assure une durabilité nécessaire. Il faudrait toutefois poursuivre et intensifier cette action.</p> <p>La coopération internationale devrait porter essentiellement sur les centres d'excellence potentiels recensés possédant des programmes de renforcement des capacités institutionnelles vieux de cinq à dix ans.</p>	

	<p>la prochaine génération de professionnels des TIC.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 16 jeunes bibliothécaires, archivistes et formateurs aux TIC venant d'Azerbaïdjan, de Géorgie, de la République populaire démocratique de Corée, du Tadjikistan et du Turkménistan ont été formés aux technologies de réseaux de pointe. • 20 jeunes professionnels d'Azerbaïdjan, de Chine, d'Ouzbékistan, du Pakistan et du Viet Nam ont été placés dans des établissements de premier plan pendant quatre ans pour étudier les TIC et les domaines connexes, grâce au financement de donateurs. • Un guide - consultable en ligne -des sources d'archives relatives aux violations des droits de l'homme a été établi, ce qui a amélioré la capacité des archives. 	<ul style="list-style-type: none"> • La nécessité d'assurer l'indépendance des institutions face aux pressions nationales qui sont exercées pour détruire des documents constituant des preuves, tout en contribuant à la base de données, reste une question susceptible d'entraver le développement de cette base. 			
<p>Renforcement des moyens institutionnels et professionnels des établissements de formation à la communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les moyens institutionnels et professionnels des établissements de formation à la communication et des radiotélévisions ont été améliorés, ce qui a aidé à renforcer les capacités des médias pluralistes et d'en diversifier les contenus. • Une attention particulière a été accordée à la formation de professionnelles des médias. Plus de 1 200 professionnels des médias ont été formés grâce à (i) des ateliers et autres activités de formation organisés dans toutes les régions du monde par l'intermédiaire du PIDC et en partenariat avec d'importantes parties prenantes, par exemple un cours panafricain de formation de formateurs sur la communication au service du développement et un atelier de formation de formateurs organisé en Asie centrale par l'Institut de l'Asie et du Pacifique pour le développement de la radiodiffusion (AIDB) et l'UNESCO, et (ii) des ateliers au Kazakhstan, aux Maldives, au Libéria, en Éthiopie, en Chine, en Libye, en Palestine et en Israël, à la Jamaïque, en Inde, au Maroc (avec l'ISESCO) et en Mauritanie. • Des cours sur les médias en ligne organisés 	<ul style="list-style-type: none"> • L'amélioration des capacités des établissements de formation à la communication, notamment dans des pays d'Afrique et d'autres pays en développement et de PMA, reste un des défis majeurs et nécessite une plus grande mobilisation de toutes les parties prenantes. • Faire de la formation un élément à part entière des plans de développement et évaluer les effets de la formation demeurent d'importants défis, tout comme la nécessité d'élaborer davantage de manuels et de matériels de formation dans des langues locales. • La collaboration et la coopération 	<p>Cette action s'est avérée d'un bon rapport coût-efficacité car elle a permis de former des centaines de professionnels des médias à travers un certain nombre de bureaux multipays de l'UNESCO.</p> <p>Depuis le dernier exercice biennal, l'accent a été mis sur le développement des capacités institutionnelles des établissements de formation afin d'offrir des programmes de qualité et, partant, d'en accroître l'impact et l'effet multiplicateur.</p>	<p>Le renforcement des moyens institutionnels et professionnels des établissements de formation à la communication et des radiotélévisions contribue à la durabilité. Toutefois, il faudrait poursuivre encore cette action.</p> <p>La durabilité institutionnelle est mieux assurée lorsque l'UNESCO soutient des institutions telles que des facultés universitaires de journalisme dont les budgets sont constitués grâce à des fonds publics.</p> <p>L'expérience montre que les établissements de formation régionaux (tels que l'AIBD et l'AMIC en Asie, et le MSA en Afrique australe) sont mieux équipés pour assurer la durabilité de leurs programmes.</p>	

par le CARIMAC, en partenariat avec l'UNESCO et l'Université des Indes occidentales, ont permis d'accroître les possibilités de formation à la communication.

- De grands centres de formation régionaux, tels que l'Institut de l'Asie et du Pacifique pour le développement de la radiodiffusion (AIBD) à Kuala Lumpur, le Centre de formation Aljazeera à Doha, le Centre de formation international du Mont Carmel Golda Meir (MCTC) à Haïfa, et le Centre de formation au journalisme en Tanzanie, ont reçu un appui pour qu'ils puissent renforcer leurs capacités institutionnelles et offrir une formation de qualité.
- 40 formateurs aux médias ont été formés à la méthodologie de formation dans les régions Asie-Pacifique et Afrique.
- Dans le cadre du Réseau mondial de jeunes producteurs de télévision, 60 producteurs de télévision d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine ont été formés au traitement de la question du VIH/sida.
- En collaboration avec l'École de journalisme de l'Université de Rhodes et l'École supérieure de journalisme de Lille (ESJ), ainsi qu'avec d'autres experts, réseaux internationaux, établissements d'enseignement africains et organes de développement des médias, l'UNESCO a mis au point une unique carte de 96 établissements africains de formation aux médias/au journalisme, une base de données et une série de critères et d'indicateurs consensuels permettant de définir les centres d'excellence potentiels parmi ces institutions. Une publication a été préparée et imprimée en anglais et en français. Les critères ont été présentés au Congrès mondial de l'enseignement du journalisme, tenu à Singapour.
- Lors du Congrès mondial de l'enseignement du journalisme (Singapour, juin 2007), l'UNESCO a élaboré et lancé un modèle de programme d'enseignement du journalisme pour les pays en développement et les démocraties nouvelles destiné à être adapté ou utilisé comme référence pour la révision des programmes actuels. Le modèle, mis au point à la demande d'États membres,

internationale à long terme est une condition essentielle pour assurer la durabilité de ces institutions et étudier les moyens de faire progresser les médias de service public dans le domaine des nouveaux médias.

- Diverses possibilités de mise en réseau et d'autres activités utiles sont envisageables, par exemple des programmes de collaboration, l'élaboration de programmes et de manuels d'études, et des échanges. Il existe désormais un cadre sur la base duquel les institutions peuvent réfléchir et planifier, et ce dernier peut certainement être utilisé dans d'autres régions du monde. En temps voulu, les critères et indicateurs peuvent servir de fondement à un système panafricain d'assurance de la qualité pour un réseau d'écoles de journalisme.
- La carte des établissements de formation devrait être prête pour les régions de l'Asie, de l'Amérique latine et des États arabes en vue de déterminer les centres d'excellence potentiels.

Une unique carte de 96 établissements africains de formation aux médias/au journalisme, une base de données, et une série de critères et d'indicateurs permettant de définir les centres d'excellence potentiels ont été élaborées et 14 centres ont ainsi été recensés.

La mise en œuvre d'un plan quinquennal pour transformer ces centres en centres d'excellence régionaux nécessiterait des ressources supplémentaires. Ce plan, qui comprendrait des programmes de collaboration, l'élaboration de programmes et de manuels d'études, la constitution de réseaux, l'établissement de partenariats et des accords de jumelage, assurerait une meilleure durabilité.

Le modèle de programme d'enseignement du journalisme devrait maintenant être adopté par les écoles de journalisme dans les différentes régions du monde.

	<p>comprend des programmes de licence et de maîtrise, des descriptions de cours et des compétences journalistiques, et un certain nombre de plans d'études conçus pour être adaptés par les écoles/universités de journalisme et les organismes de formation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des mesures importantes ont été prises en matière d'éducation aux médias. Une réunion internationale sur ce sujet a été organisée (Paris, juin 2007) par la Commission nationale française pour l'UNESCO en partenariat avec l'UNESCO, avec l'appui du Ministère français de l'éducation et du Conseil de l'Europe. • L'UNESCO a également apporté son soutien à la <i>Conférence internationale sur l'éducation aux médias</i>, tenue à Riyad en mars 2007, ainsi qu'à deux publications portant sur ces réunions ; 4 supports de formation consacrés à l'éducation aux médias ont été établis, publiés et distribués. • La formation a également été essentielle pour garantir un plus grand impact auprès des jeunes et des personnes ayant des besoins particuliers, notamment grâce à l'élaboration de matériels de formation en ligne spécialement conçus. Cette activité a bénéficié de la dynamique créée par les efforts soutenus déployés pour associer des partenaires du secteur privé à l'exécution du programme et s'est traduite par un renforcement des liens existants, ainsi que par la mise en place de nouveaux partenariats avec Apple, Cisco et Sun Microsystems en cours d'officialisation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Grâce à ces réunions, des experts venant de toutes les régions du monde ont décidé d'intensifier la coopération pour promouvoir et renforcer l'éducation aux médias. Celle-ci fournit le savoir critique et les outils analytiques qui permettent aux consommateurs de médias d'agir comme des citoyens autonomes et informés et de « consommer » les médias en exerçant leur sens critique. 			
<p>Renforcement des capacités des radiotélévisions de service public (RSP) pour qu'elles remplissent leurs fonctions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les moyens institutionnels et professionnels des établissements de formation à la communication et des radiotélévisions ont été améliorés, ce qui a aidé à renforcer les capacités des médias pluralistes et d'en diversifier les contenus. Une attention particulière a été accordée à la formation de professionnelles des médias. • Des directives sur les meilleures pratiques en matière de législation et de cadres réglementaires pour la RSP ont été publiées et suivies d'initiatives de renforcement des capacités dans divers pays ; les meilleures pratiques concernant la RSP ont été identifiées, documentées et partagées. 	<ul style="list-style-type: none"> • À la suite de l'évaluation externe de l'action de l'UNESCO dans le domaine de la RSP, la priorité a été donnée à l'amélioration de l'accès à l'information et au savoir, au journalisme d'investigation, ainsi qu'à la qualité des contenus portant sur les grandes questions de développement et de société. • La collaboration bien établie avec les syndicats mondiaux et régionaux de radiotélévisions ainsi qu'avec les instituts de recherche et de développement travaillant dans ce domaine offre 	<p>Compte tenu de l'étroite collaboration avec l'INSI, la BBC et la FIJ en la matière, il est réaliste d'envisager un renforcement accru des activités dans ce domaine, mais une attention constante au niveau mondial est nécessaire pour mobiliser les moyens voulus.</p> <p>Il faudrait poursuivre le renforcement des capacités institutionnelles pratiques des radiotélévisions de service public dans les pays en</p>	<p>Cette action doit être encore développée et renforcée afin d'en assurer réellement la durabilité.</p> <p>Les médias de service public peuvent contribuer à la diffusion de programmes relevant du mandat de l'UNESCO, dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture. Pour qu'elle soit plus efficace, l'action devrait porter essentiellement sur un petit nombre de pays où les</p>	

	<ul style="list-style-type: none"> • Des initiatives de sensibilisation de haut niveau visant à appeler l'attention des personnels de direction des RSP aux obligations du service public ont été menées en Thaïlande. • L'UNESCO a appuyé la création de sites Web interactifs nationaux sur la RSP offrant un accès en ligne aux banques de programmes au Ghana, au Kirghizistan et à Sainte-Lucie. 	<p>d'excellentes occasions d'assurer l'impact à long terme de l'action de l'UNESCO, aussi bien en ce qui concerne les activités concrètes de renforcement des capacités que la formulation de directives en amont à l'intention des médias de service public.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'UNESCO devrait intensifier ses activités de sensibilisation de haut niveau dans un certain nombre de pays où les perspectives de transition vers la RSP sont encourageantes, y compris dans les pays sortant d'un conflit engagés sur la voie de la stabilité. 	<p>développement, y compris à la lumière des recommandations du SMSI.</p>	<p>activités de sensibilisation de haut niveau peuvent avoir un réel impact.</p>	
<p>Sensibilisation des professionnels des médias à l'importance des mesures de sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • « La liberté de la presse, la sécurité des journalistes et l'impunité » a été le thème des célébrations de la Journée mondiale de la liberté de la presse 2007 à Medellin : les participants ont examiné les nouveaux défis qui se posaient pour la sécurité des professionnels des médias, déterminé les dangers spécifiques auxquels les journalistes étaient confrontés lorsqu'ils travaillaient dans des zones de conflit, abordé le problème de l'impunité des attaques visant des journalistes et étudié les mesures qui pouvaient être prises afin d'améliorer la sécurité de ces derniers. • Des activités de renforcement des capacités (12 séminaires de formation sur la sécurité et un guide pratique à l'intention des journalistes en 9 langues) dans les zones de conflit ont été organisées en collaboration avec l'Institut international pour la sécurité de la presse (INSI), appuyé par l'UNESCO, la Fédération internationale des journalistes (FIJ) et le BBC World Service Trust. • Le Bureau de l'UNESCO à Ramallah et le réseau d'information Maan ont organisé un cours de formation intensive à la sécurité de sept jours à l'intention de 33 journalistes, cameramen et photographes palestiniens en Cisjordanie. • L'UNESCO a aidé le Gouvernement iraquien et les médias à mettre en place des médias nationaux tenant compte des normes internationalement reconnues et a dirigé une 	<ul style="list-style-type: none"> • Il est important (i) de mettre à profit l'attention mondiale portée à cette question grâce aux célébrations de la Journée mondiale de la liberté de la presse ; et (ii) d'aider les organisations partenaires à mobiliser les moyens nécessaires pour informer tous les professionnels des médias et les propriétaires de médias de la nécessité de garantir la sécurité des journalistes et autres professionnels des médias et d'améliorer les capacités dans ce domaine. 	<p>Malgré les coûts liés à la création de conditions de formation réalistes aux zones de conflit, le nombre élevé de journalistes pouvant participer à cette formation et les effets de celle-ci justifient pleinement le coût par participant. Cela a également été le cas en Iraq, où l'UNESCO a soutenu la création d'un centre pour la sécurité des journalistes.</p>		

	campagne de sensibilisation aux conditions de travail dangereuses des journalistes.				
--	---	--	--	--	--

Paragraphe 05122 - Axe d'action 2 : Renforcer l'accès et la participation des communautés aux sociétés du savoir

Budget ordinaire (arrondi au millier de dollars)	
Planifié : 2 135 000	Effectif : 2 123 000

Résultats escomptés du 33 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport Coût-efficacité	Durabilité (indicateurs ou mesures)	Recommandations du Conseil exécutif
Renforcement de l'accès communautaire à l'information, en particulier en Afrique	<p>(a) Renforcement de l'accès communautaire à l'information par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La constitution ou la modernisation de plus de 130 Centres multimédias communautaires (CMC) pilotes dans 32 pays ; au cours de sa première phase, l'opération de modernisation des CMC au Mali, au Mozambique et au Sénégal a touché en tout 60 CMC. • Soutien, par le biais du PIDC, à des projets de reconversion touchant 38 CMC et radios communautaires. • Formation de 950 volontaires communautaires, employés des CMC et dirigeants locaux. • Mise en place de partenariats pour soutenir des CMC avec Telecentre.org, la Swiss Development Cooperation, le Partenariat mondial pour le savoir, l'ADEN (Réseau d'éducation pour le développement en Afrique), Microsoft, Sonatel et ENDA-Tiers Monde au Sénégal, Apple, et Itrain Online (FAO). • Organisation du premier Forum de chefs de télécentres pour l'Afrique par telecentre.org, l'UNESCO et l'Open Knowledge Network de Porto Novo (Bénin) en décembre 2006, qui a rassemblé des spécialistes du travail avec les CMC d'Afrique, d'Asie et des Caraïbes pour un bilan des projets multimédias communautaires de l'Organisation et pour présenter de nouvelles stratégies de promotion de l'intégration des médias traditionnels et des TIC nouveaux. • Financement de 12 projets d'initiation à l'information et réalisation de ceux-ci pour 	<ul style="list-style-type: none"> • L'objectif est de donner un accès commode et à un prix abordable aux communications sur une base communautaire par des dispositifs d'accès public tels que les CMC. Par accès universel, on peut entendre le fait de mettre des installations de communication accessibles au public dans chaque zone d'habitation au-dessus d'un certain chiffre de population ou de mettre en place des dispositifs publics d'accès pour que toute personne, où qu'elle habite, n'ait pas à franchir plus d'une certaine distance - par exemple 5 ou 10 km - pour atteindre un point d'accès. (Ces dispositifs peuvent prendre plusieurs formes : radio communautaire et/ou bibliothèque avec accès à l'Internet, télécentre ou, de préférence, combinaison de tout cela, à savoir radio communautaire permettant aux populations non seulement d'accéder à l'information mais aussi de discuter en connaissance de cause des modalités d'utilisation de ces informations.) Les CMC se sont avérés l'un des modèles d'accès communautaire les plus efficaces. • La mise en place de CMC à l'échelle nationale exige un environnement favorable comprenant (1) la mise à disposition de radios communautaires et autres 	<p>Le coût moyen de la création d'un CMC est de l'ordre de 20 000 dollars.</p> <p>Le rapport coût-efficacité des CMC ne doit pas se mesurer à l'aune des seuls profits économiques. L'efficacité sociale et institutionnelle est aussi importante que l'efficacité financière.</p> <p>Les CMC se sont montrés efficaces en tant qu'ils ont assuré un service social et rendu les communautés à même de produire des contenus culturellement pertinents, ce qui contribue au sentiment d'appropriation sociale nécessaire à un développement communautaire durable.</p> <p>L'efficacité institutionnelle va de pair avec des politiques stimulantes et des tarifs préférentiels pour l'accès communautaire.</p>	<p>Les CMC sont mis en place par les communautés sur la base de leur durabilité opérationnelle.</p> <p>La durabilité des CMC dépend en grande partie de la capacité de la communauté à entretenir les centres et à faire face aux dépenses de fonctionnement.</p> <p>Comme le modèle des CMC repose sur le concept de radio communautaire opérationnelle, le fait même qu'une radio communautaire a les moyens de se maintenir est la preuve de la durabilité du CMC.</p> <p>La mauvaise qualité de la connectivité a été un problème difficile pour de nombreux CMC, qui ont toutefois souvent eu recours à l'accès hors ligne à des informations déjà conçues comme solution de remplacement.</p>	

améliorer l'accès communautaire à l'information dans le cadre du PIPT.

médias, (2) des politiques favorables à la connectivité rurale à l'Internet à un prix non prohibitif, (3) la facilitation de la synergie entre différents projets et programmes de TIC et de développement, (4) l'encouragement à l'utilisation de médias locaux à base communautaire et d'installations de TIC en tant que vecteurs de prestation de services pour les programmes d'éducation et de développement local ainsi qu'un large spectre d'informations publiques.

- Plus de 16 000 demandes d'outils de traitement de l'information (CDS/ISIS, Greenstone et Adams) ont été satisfaites.
- « L'outil de traitement de l'information 2006 » (CD-ROM) a été publié et des spécialistes de l'information ont été formés à l'utilisation de progiciels.
- La plate-forme de formation ouverte axée sur l'éducation non formelle a été lancée et mise à la disposition du public en tant que contribution essentielle de l'UNESCO au développement des ressources éducatives ouvertes.

- L'évaluation qui a été menée a fait ressortir la nécessité d'une stratégie plus claire concernant la conception des CMC, la nécessité de donner plus d'importance à l'élaboration de contenus dans la promotion du modèle et de se concentrer davantage sur le travail au niveau de l'élaboration des politiques.
- Les outils de traitement de l'information ont été très demandés pendant toute l'année 2006 ; si l'on considère en outre le nombre de visites des pages Web, la décision de rendre ces outils universellement disponibles se trouve amplement justifiée.
- La plate-forme de l'UNESCO sur l'information ouverte offre aux parties prenantes une structure qui permet de mettre les ressources de formation et de renforcement des capacités disponibles à l'échelle universelle en vue du développement local. Les quelque 400 ressources de formation électronique actuelles rassemblent tous les matériels de formation de l'UNESCO et il est prévu que cette structure englobe également les matériels de formation de l'ONU et de grands acteurs du développement lorsqu'elle sera

Le rôle de centre d'échange d'information de l'UNESCO, grâce à des pages Web spécialement conçues, lui permet d'offrir des informations uniques sur les outils, modules de formation, parties prenantes, études scientifiques et références de qualité. Cependant, la mise au point du progiciel dépendra de la disponibilité de ressources humaines et de leur niveau.

Pour assurer la durabilité des outils d'information, on continuera de rechercher activement des fonds extrabudgétaires.

		lancée au début 2007.			
<p>Création d'une alliance internationale pour une campagne d'initiation à l'information de longue durée</p>	<ul style="list-style-type: none"> L'alliance internationale visant à promouvoir l'initiation à l'information a été renforcée par des activités telles que les ateliers sur les initiatives en matière d'initiation à l'information qui s'est tenu à Ljubljana (Slovénie) en mars 2006 et qui a examiné les perspectives de coopération entre experts et institutions dans les pays d'Europe centrale et du Sud-Est, par des initiatives de sensibilisation en Inde destinées à 480 informaticiens et par la formation d'éducateurs spécialisés et de professionnels de l'information d'établissements d'éducation spécialisés. 	<ul style="list-style-type: none"> Les initiatives d'initiation à l'information font apparaître qu'il faut une approche associant davantage de parties prenantes ainsi que les organisations de la société civile, les associations professionnelles, les institutions et pouvoirs publics en vue de former et sensibiliser les éducateurs et professionnels de l'information. 	<p>La campagne a contribué à mieux informer l'opinion. Cependant, les activités doivent être poursuivies et renforcées en mobilisant davantage de parties prenantes.</p>	<p>Pour que l'initiation à l'information fasse pleinement effet et que le mouvement s'entretienne de lui-même, il faut qu'à l'avenir la coopération internationale vise essentiellement à créer des centres d'excellence potentiels avec des programmes de renforcement des capacités institutionnelles.</p>	
<p>Autonomisation des femmes et des jeunes grâce à un accès spécialement dédié à l'information et aux connaissances</p>	<p>(a) Renforcement des capacités d'accès des femmes à l'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> Par la formation d'opératrices et d'administratrices de CMC. Par la mise en place de CMC pilotes gérés par des groupes de femmes. Par un reportage filmé sur les expériences tirées du projet d'accès des femmes de Seelampur (Inde), largement diffusé dans les conférences internationales et qui a suscité des débats féconds sur la question. Par des projets de renforcement des capacités des jeunes et des femmes en matière d'accès à l'information et d'utilisation de celle-ci, et ce dans le cadre du PIPT. <p>(b) L'accès des jeunes à l'information et à la formation dans le domaine des TIC a été amélioré grâce au programme INFOJEUNESSE dans les Balkans, en Afrique et en Amérique latine. Deux portails sur la jeunesse et à son intention, concernant l'Amérique latine et les Caraïbes ainsi que les États arabes, ont été lancés.</p> <ul style="list-style-type: none"> Une évaluation du programme INFOJEUNESSE a été lancée pour dresser un bilan de ce qui a été fait et proposer une nouvelle orientation stratégique. 	<ul style="list-style-type: none"> Une mobilité réduite et certains facteurs de nature culturelle font que les femmes participent souvent moins aux projets d'accès communautaire. Un rôle actif des femmes dans la gestion des CMC et, dans certains cas, la contribution de CMC réservés aux femmes pourraient pallier ces difficultés. Le recours aux téléphones portables, PDA et autres appareils de poche permettant aux femmes d'accéder à l'information et de la télécharger pourrait dans une certaine mesure également remédier au problème de la mobilité. En partenariat avec le Gouvernement français, le programme INFOJEUNESSE a poursuivi ses efforts pour que les jeunes puissent accéder à la formation, encourageant ainsi les jeunes à contribuer au développement durable et leur permettant de participer plus activement à la vie de la société. 	<p>Le programme INFOJEUNESSE est lourdement tributaire des crédits du Programme ordinaire et de son principal partenaire, l'INJEPS (Institut national de la jeunesse, de l'éducation physique et des sports). Une évaluation aidera à déterminer quelles sont les méthodes de gestion les plus efficaces ainsi que les orientations à adopter à l'avenir.</p>		
<p>Amélioration de l'accès à l'information des groupes ayant des besoins spéciaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> Contributions aux efforts pour combler le fossé numérique par le biais d'une recherche sur l'accessibilité du Web en vue de permettre aux personnes ayant des besoins spéciaux de 	<ul style="list-style-type: none"> Cette initiative a surtout visé à recenser ce qu'il fallait aux personnes ayant des besoins spéciaux dans le monde numérique ; toutefois, le sujet 			

	<p>s'adapter au monde numérique.</p>	<p>étant assez complexe, il a fallu le développer plus avant en ce qui concerne l'accès des personnes handicapées aux bibliothèques numériques. La mise en œuvre des recommandations issues d'une recherche est envisagée pour faire en sorte que davantage de sites Web soient rendus accessibles aux malvoyants. D'autres activités ont également porté sur l'élaboration d'outils et de contenus à base Web.</p>			
--	--------------------------------------	---	--	--	--

Paragraphe 05123 - Axe d'action 3 : Création et préservation de contenus diversifiés

Budget ordinaire (arrondi au millier de dollars)	
Planifié : 2 505 000	Effectif : 2 500 000

Résultats escomptés du 33 C/5	Réalizations	Défis/ enseignements tirés	Rapport Coût-efficacité	Durabilité (indicateurs ou mesures)	Recommandations du Conseil exécutif
<p>Préservation du patrimoine documentaire analogique et numérique dans le monde entier</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 39 nouvelles inscriptions au Registre de la Mémoire du monde ont été effectuées, ainsi que deux inscriptions provisoires. • Un atelier africain a abouti à la création d'un Comité régional Mémoire du monde provisoire, en attendant qu'un Comité régional africain soit créé en 2008. • Des experts des archives, bibliothèques et musées d'Asie ont été formés à la préparation aux risques et au traitement de préservation du patrimoine documentaire ; un manuel de gestion des catastrophes a été produit et distribué. • Les principes de la Charte de l'UNESCO sur la conservation du patrimoine numérique ont été diffusés par le biais d'ateliers ciblés organisés à Tokyo (Japon) en janvier 2006 et à Madrid (Espagne) en mars 2006. • Le débat et la réflexion sur les problèmes du patrimoine documentaire se sont trouvés enrichis par des activités telles que le Débat thématique sur la préservation de l'information organisée à la Bibliothèque nationale de France en avril 2007 dans le cadre du Programme Information pour tous. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre croissant de candidatures à l'inscription au Registre de la Mémoire du monde a confirmé que le monde était de plus en plus conscient de la valeur du patrimoine documentaire sous ses différentes formes, et que c'était là un atout négociable. C'est ce qu'a confirmé la réponse à la consultation concernant l'organisation d'une Journée mondiale du patrimoine audiovisuel, d'où il est ressorti que la conception du patrimoine documentaire audiovisuel avait radicalement changé puisqu'on y voyait une trace permanente de l'action sociale, et donc une trace à préserver. Le patrimoine numérique peut lui aussi favoriser la compréhension internationale et interculturelle et pourrait être promu par le biais de la Bibliothèque numérique mondiale, lancée en novembre 2007 et dont les objectifs sont d'accroître les contenus non anglais et non occidentaux sur l'Internet et de 	<p>Même si l'UNESCO a jusqu'à présent dû assurer l'essentiel du financement de ce programme, cette dépense se trouve justifiée par la visibilité qui en résulte pour l'Organisation et par la présence accrue des questions de préservation du patrimoine documentaire qui sont inscrites à l'ordre du jour international. Une stratégie commerciale est en voie d'élaboration pour collecter des fonds pendant le prochain exercice biennal.</p>	<p>Le Programme bénéficie des apports et de la collaboration de professionnels de l'information et d'ONG actives dans le domaine de la préservation du patrimoine documentaire. Une excellente occasion s'offre ainsi de donner un impact durable à l'action de l'UNESCO dans ce domaine et de peser sur les évolutions dans le secteur. Elle amène également sa communauté à procéder à une auto-évaluation permanente pour s'assurer qu'elle reste pertinente.</p>	

	<ul style="list-style-type: none"> Les capacités des experts des archives, bibliothèques et musées ont été renforcées par des activités telles que l'atelier sur la préparation aux risques et le traitement de préservation du patrimoine documentaire qui s'est tenu en septembre en République de Corée, par la 6^e réunion du Bureau du Comité régional Mémoire du monde pour l'Asie et le Pacifique (MOWCAP), qui s'est tenue à Shanghai (Chine) en novembre, ou celle du Comité régional Mémoire du monde pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CRLAC/MOW), organisée à la Barbade en octobre. 	<p>contribuer aux travaux d'érudition.</p>			
<p>Numérisation des documents publics et élargissement de l'accès public à ces documents</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les réalisations ci-dessus ont également contribué à élargir l'accès aux archives publiques. 	<ul style="list-style-type: none"> Voir observations ci-dessus. 			
<p>Développement de la diversité linguistique et du contenu multilingue sur l'Internet</p>	<ul style="list-style-type: none"> Deux projets pilotes ont été achevés : une base de données sur les outils et méthodes de formation pédagogique pour l'enseignement des langues et la mise au point de polices de caractères N'ko (en coopération avec l'Initiative de codage des caractères de l'Université de Berkeley). Au titre de la grande orientation C8 du SMSI, des activités ont été menées avec le Colloque global UIT/UNESCO sur la promotion de l'Internet multilingue (Genève), et les ateliers du Forum sur la gouvernance de l'Internet ont abouti à des recommandations sur les moyens d'éviter le risque de fragmentation dans un Internet multilingue et à l'élaboration de normes internationales pour un Internet multilingue. 	<ul style="list-style-type: none"> La promotion de la diversité linguistique dans le monde numérique est une entreprise qui fait appel à de multiples partenaires. Concevoir des actions au titre de la grande orientation C8 du SMSI pour mobiliser des partenariats et des alliances avec les parties prenantes intéressées est à la fois un défi et un facteur qui sera déterminant pour la réussite des activités qui sont menées. 	<p>La coopération internationale en matière de promotion de la diversité linguistique dans le monde numérique suppose des partenariats et des alliances avec les parties prenantes compétentes. C'est ce qui est entrepris dans le cadre de la grande orientation C8 du SMSI.</p>		
<p>Accroissement de la production de contenus audiovisuels de qualité dans les pays en développement et amélioration de leur distribution internationale</p>	<ul style="list-style-type: none"> Des œuvres audiovisuelles de qualité réalisées dans des pays en développement ont été soutenues, produites et distribuées. En outre, les productions locales ont pu jouir d'une grande visibilité internationale grâce à de nombreux festivals dans lesquels des œuvres bénéficiant du soutien de l'UNESCO ont reçu des prix prestigieux et touché un large public. Des initiatives médiatiques internationales ont été lancées, contribuant à la connaissance mutuelle et au dialogue de groupes et populations d'origine culturelle, religieuse et sociale différentes. 		<p>Bien que le nombre de productions de qualité appuyées par l'UNESCO ait été limité, elles ont eu un impact considérable du fait des normes de qualité qu'elles ont fixées.</p> <p>Le coût des mécanismes de diffusion en ligne est devenu relativement peu élevé, ce qui a permis à l'Organisation de toucher de larges publics avec un investissement financier raisonnable.</p>	<p>Une fois produit, un contenu peut avoir un impact qui marque pour de nombreuses années l'esprit des spectateurs. La durée de vie d'un contenu sera fonction de sa qualité artistique et technique, mais aussi de la réaction qu'il suscite en matière de diffusion d'un nouveau savoir.</p>	

	<ul style="list-style-type: none"> • Des initiatives de pointe ont été confirmées par l'Institut de l'Asie et du Pacifique pour le développement de la radiodiffusion en vue d'augmenter la longévité du réseau Asie-Pacifique de jeunes producteurs de télévision sur le VIH et sida. 		<p>Le coût de la production de contenus a lui aussi diminué avec l'introduction de matériel plus performant et dont le maniement exige moins de personnel, ainsi qu'avec l'introduction du montage numérique.</p>		
<p>Intensification de la contribution des médias à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et à la prévention du VIH et sida</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la collaboration avec l'ONU/DPI et les institutions sœurs du système des Nations Unies dans le domaine de l'audiovisuel. La plate-forme audiovisuelle électronique de l'UNESCO s'est agrandie et compte désormais 4 000 membres ; elle a lancé un nouveau catalogue proposant des productions d'institutions sœurs. Des partenariats ont été mis sur pied avec le secteur privé et des contributions extrabudgétaires en nature ont été obtenues. • Production et distribution dans le monde entier de nouveaux modules de formation sur la création de contenus. • Formation d'une centaine de professionnels en matière de reportage sur le VIH et sida et production de documentaires en Afrique, en Europe du Sud-Est et en Asie-Pacifique ; élaboration de manuels de formation, de scénarios et d'annuaires dans le cadre du projet « Réseau mondial de jeunes producteurs de télévision sur le VIH et sida » 		<p>La création de réseaux spécialisés de producteurs de contenus (par exemple le Réseau mondial de jeunes producteurs de télévision sur le VIH et sida) a joué un rôle important en changeant le point de vue traditionnel des médias sur la sensibilisation aux questions liées au VIH et sida. Le principe du réseau s'est avéré rentable du fait de sa capacité à assurer l'échange de productions entre membres du réseau à un coût minimal.</p>		
<p>Promotion de la compréhension et de la connaissance mutuelles et du dialogue entre les groupes et entre les peuples de différentes origines culturelles, religieuses ou sociales par l'utilisation des médias traditionnels et nouveaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les problèmes de dialogue interculturel, de compréhension mutuelle et de tolérance ont été abordés lors du Forum mondial « Le pouvoir de la paix », organisé conjointement par l'UNESCO et le Gouvernement indonésien à Bali en janvier 2007. L'accent a été placé sur les modalités permettant d'aborder ces questions en recourant aux médias et aux technologies de l'information et de la communication (TIC). • Les activités liées au Pouvoir de la paix ont également été étendues au monde de l'enseignement supérieur, et l'Université de Waterloo (Canada) est à la pointe des efforts pour mettre en place un réseau universitaire consacré au réseau Le Pouvoir de la paix. • Le réseau d'échange de programmes de télévision ERNO a poursuivi ses activités avec 				

	succès, contribuant à améliorer l'information et la compréhension entre des voisins des Balkans et à mieux les faire connaître.				
--	---	--	--	--	--

Programme V.2 - Promouvoir le développement de la communication et l'utilisation des TIC à des fins éducatives, scientifiques et culturelles

<p>Objectifs stratégiques du 31 C/4</p> <p>Objectif stratégique 10 : Encourager la libre circulation des idées et l'accès universel à l'information Objectif stratégique 11 : Promouvoir l'expression du pluralisme et de la diversité culturelle dans les médias et les réseaux d'information mondiaux Objectif stratégique 12 : Assurer pour tous l'accès aux technologies de l'information et de la communication, en particulier dans le domaine public</p>

Sous-programme V. 2.1 - Favoriser le développement des médias

Paragraphe 05211 - Axe d'action 1 : Promouvoir le développement de médias indépendants et pluralistes

Budget ordinaire (arrondi au millier de dollars)	
Planifié : 1 257 000	Effectif : 1 255 000

Résultats escomptés du 33 C/5	Réalisations	Défis/ enseignements tirés	Rapport Coût-efficacité	Durabilité (indicateurs ou mesures)	Recommandations du Conseil exécutif
Renforcement de l'indépendance et du pluralisme des médias dans les pays en développement et les pays en transition	<ul style="list-style-type: none"> L'UNESCO a renforcé avec succès son rôle de principal facilitateur de la coopération internationale en matière de développement des médias, par le biais de son Programme ordinaire et du Programme international pour le développement de la communication (PIDC). L'UNESCO a organisé deux réunions sur la grande orientation C9 (« Médias ») du SMSI pour donner suite aux recommandations issues des sommets de Genève et Tunis. 115 projets de développement des médias ont été mis en œuvre dans les PMA et dans des pays en transition. La formation des professionnels des médias a été encore améliorée. Des médias communautaires, notamment des radios et centres multimédia, ont été mis en place et renforcés. Dans les pays en situation de post-conflit et en 	<ul style="list-style-type: none"> Le suivi de la grande orientation C9 (« Médias ») du SMSI constitue un défi important, qui oblige à déployer davantage d'efforts pour coordonner l'action conjointe, notamment en ce qui concerne l'obtention d'informations auprès des États membres. L'UNESCO devrait continuer à assurer un financement complémentaire efficace de ses projets et activités grâce aux ressources du Programme ordinaire et aux fonds extrabudgétaires, ainsi qu'à concentrer ses efforts sur le développement des médias, notamment le renforcement des capacités comme outil important du développement durable. 	Cette action s'est révélée d'un bon rapport coût-efficacité compte tenu de l'importance stratégique des initiatives lancées (facilitation du SMSI, coopération interinstitutions sur la communication au service du développement, indicateurs de développement des médias, renforcement des capacités grâce à certains centres d'excellence potentiels dans le domaine de la formation aux médias, etc.) ainsi que du nombre d'institutions et de professionnels des médias bénéficiant d'un appui.	La plupart des projets et activités sont durables, ainsi qu'il ressort des évaluations externes menées sur 10 projets de développement des médias choisis au hasard (au Guatemala, au Népal et en Palestine). D'autres, notamment ceux lancés en 2006-2007, nécessiteront davantage d'efforts, de fonds et de ressources humaines pour devenir durables.	

transition, l'UNESCO a renforcé son approche globale de l'aide à la reconstruction et au développement d'un secteur des médias indépendant, pluraliste et professionnel en soutenant les associations de professionnels des médias et le développement des médias.

- 16 institutions du système des Nations Unies, la Banque mondiale, l'OCDE/CAD, ainsi que des experts et praticiens de la communication ayant pris part à la 10^e Table ronde interinstitutions des Nations Unies sur la communication au service du développement (Addis-Abeba, Éthiopie, février 2007) ont demandé au Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies, entre autres, la création d'un Groupe de travail interinstitutions chargé de promouvoir et renforcer une « approche commune du système des Nations Unies pour mettre la communication pour le développement au service de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement ».
- Les compétences de 1 200 professionnels des médias ont été améliorées grâce à diverses activités de formation ainsi qu'à la formation de formateurs. L'UNESCO a mis au point une carte unique de 96 établissements africains de formation aux médias/au journalisme, une base de données et une série de critères et d'indicateurs consensuels permettant de définir les centres d'excellence potentiels parmi ces établissements.
- Les capacités institutionnelles en matière de formation aux médias ont été renforcées. Des bureaux hors Siège de l'UNESCO ont fourni des avis sur les politiques nationales dans 12 pays, conformément aux recommandations issues des 5 séminaires régionaux sur la promotion de médias indépendants et pluralistes.
- Par ses projets, le PIDC a contribué au maintien d'un réseau mondial de professionnels et d'organisations des médias qui travaillent dans des conditions difficiles pour promouvoir des médias libres, indépendants et pluralistes dans leur pays et région.
- Lancement d'une consultation multipartite en octobre 2007, avec 30 experts de diverses

- La Table ronde sur la communication au service du développement a encouragé les institutions du système des Nations Unies à intégrer les principes et méthodes de la communication au service du développement dans la planification, l'exécution et le suivi des programmes, ainsi que dans les principes directeurs des BCP/PNUAD.

- La mise au point d'indicateurs du développement des médias

La Table ronde interinstitutions a été organisée en collaboration avec d'autres grandes institutions du système des Nations Unies sur la base d'un partage des coûts.

L'approche stratégique mise au point dans le cadre de la Table ronde pour intégrer la communication au service du développement dans les activités de programmation par pays appliquant le principe de l'unité d'action permettrait certainement d'obtenir un bon rapport coût-efficacité car elle encouragerait d'autres institutions du système des Nations Unies à coopérer avec l'UNESCO dans la mise en œuvre des programmes de communication au service du développement au niveau des pays.

La carte des 96 établissements de formation africains a été réalisée avec un bon rapport coût-efficacité. Les critères d'excellence mis au point dans le cadre de cet exercice pourraient permettre d'élaborer une approche stratégique du renforcement des capacités institutionnelles afin d'assurer une formation de grande qualité au lieu de soutenir, comme c'est la pratique actuelle, des activités de formation ponctuelles. Le cursus type pour les études de journalisme, mis au point par l'UNESCO dans le cadre d'un processus consultatif, sera présenté aux établissements recensés afin

	<p>régions, dans le but de définir des indicateurs de développement des médias : ces indicateurs (qui ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil intergouvernemental du PIDC en mars 2008) pourraient être utilisés par les organismes de développement, les organisations de médias, la société civile et les responsables des politiques pour évaluer le niveau de développement des médias dans un pays donné et déterminer les domaines dans lesquels une aide est requise de toute urgence.</p>	<p>permettrait aux professionnels des médias, aux responsables politiques, aux organismes de développement et aux promoteurs de projets d'analyser les différents éléments des systèmes médiatiques et de favoriser le développement de la communication au niveau des pays par un renforcement des capacités et des établissements de formation professionnelle, en particulier en Afrique, dans les PMA et les PEID.</p>	<p>d'assurer une formation à long terme.</p> <p>Les indicateurs de développement des médias sont un outil nécessaire pour évaluer les projets de développement des médias et pourraient donc contribuer à améliorer les propositions de projets, notamment à mieux évaluer les facteurs de coût d'un projet.</p>		
<p>Renforcement du rôle et de l'efficacité du PIDC en tant que mécanisme international de construction d'un environnement propice à la liberté et au pluralisme des médias.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le PIDC a mené à bien de vastes réformes des méthodes de travail et des processus de décision dont l'objet était d'accroître l'efficacité et la transparence du Programme. • Les donateurs, parmi lesquels 15 pays, ont considérablement augmenté leur soutien financier au PIDC, ce qui lui a permis en 2006-2007 d'allouer 2 750 000 dollars des États-Unis à l'exécution de 115 projets de développement des médias qui devraient améliorer le pluralisme des médias et renforcer les capacités de professionnels des médias dans 80 pays. • Le Prix UNESCO/PIDC pour la communication rurale a été décerné à Malayala Manorama, un quotidien publié au Kerala (Inde), récompensé pour l'originalité de sa campagne de communication, qui visait à sensibiliser ses lecteurs à l'importance de la préservation des ressources en eau. 	<ul style="list-style-type: none"> • Cette plus grande confiance de la part des donateurs peut être attribuée en partie au fait que « <i>des changements significatifs et impressionnants se sont produits au sein du PIDC depuis l'évaluation de 2002</i> », ainsi qu'il ressort de l'évaluation indépendante menée par l'Université d'Oslo en 2006. • Il est urgent de mettre en place des modalités de collaboration plus souples avec les donateurs pour obtenir des contributions au compte spécial du PIDC, tout en respectant l'obligation de faire rapport aux pays donateurs. • L'introduction d'un taux de 10 % au titre des frais généraux pour le compte spécial du PIDC a réduit la possibilité d'accroître les contributions des donateurs. 	<p>Il ressort de l'évaluation indépendante du Programme que le PIDC est « un catalyseur pouvant générer des changements importants avec des investissements relativement modestes » et qu'il « fonctionne de manière simple et efficace, comparé à de nombreux autres mécanismes de financement ».</p>		

Paragraphe 05212 - Axe d'action 2 : Développer les médias dans les zones de conflit et les situations consécutives à des catastrophes

Budget ordinaire (arrondi au millier de dollars)	
Planifié : 1 017 000	Effectif : 1 006 000

Résultats escomptés du 33 C/5	Réalisations	Défis/ enseignements tirés	Rapport Coût-efficacité	Durabilité (indicateurs ou mesures)	Recommandations du Conseil exécutif
Renforcement de la liberté, de l'indépendance et du pluralisme des médias dans les zones de conflit et les situations consécutives à des catastrophes	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter une approche holistique pour renforcer les capacités des partenaires de l'UNESCO (ONU, Banque mondiale et organisations professionnelles) en matière d'aide à la reconstruction de secteurs de médias indépendants et pluralistes. • Aide aux médias dans les situations de conflit ouvert et d'après-conflit en Afghanistan, en Iraq, en République démocratique du Congo, au Libéria, au Népal, en République centrafricaine, en Somalie, au Soudan et en Ouganda grâce au Programme d'assistance aux médias. • Formation et/ou renforcement des capacités des associations de médias, des maisons de la presse et des journalistes dans 8 pays. 	<ul style="list-style-type: none"> • Cette approche visant à intégrer le développement des médias, non seulement en temps de crise humanitaire, mais aussi dans les situations de post-conflit, se révèle stratégique pour favoriser le renforcement des capacités locales au niveau des pays, pour fournir des informations professionnelles et pour mettre en place dans le même temps une plate-forme de communication destinée à fournir des informations à caractère humanitaire en temps voulu. • La reconstruction d'un paysage médiatique indépendant et pluraliste dans les situations de post-conflit reste l'un des principaux défis pour les sociétés fragilisées. Elle permet aux États de restaurer la confiance au sein de leur population et contribue à l'instauration d'une société transparente. Elle a donc un impact sur la démocratie et la compréhension mutuelle. • La liberté de la presse fait désormais partie d'une approche du développement et de l'élimination de la pauvreté fondée sur les droits de l'homme telle qu'elle figure dans la Déclaration du Millénaire et dans les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). 	Cette action s'est révélée d'un bon rapport coût-efficacité compte tenu de l'importance des programmes stratégiques mis en œuvre dans le cadre d'une démarche multipartite mettant l'accent sur le renforcement des capacités locales.	L'UNESCO devrait continuer à assurer un financement complémentaire efficace de ses activités et projets car l'expérience montre que la participation des donateurs dans les contextes de post-conflit est nécessaire pendant une période considérable.	
Promotion de la compréhension et de la tolérance chez les professionnels des médias dans les situations de conflit	<ul style="list-style-type: none"> • La libre expression culturelle, la connaissance d'autrui, la compréhension mutuelle et la tolérance ont été renforcées grâce au Réseau Le pouvoir de la paix, le but étant de mettre à profit les nouveaux outils médiatiques pour relier entre elles des personnes du monde 	<ul style="list-style-type: none"> • Le rôle des médias traditionnels et nouveaux dans la compréhension transculturelle et le dialogue entre groupes aux origines culturelles, religieuses ou sociales différentes, revêt de nos 			

	<p>entier. Ce réseau a été mis en place par l'UNESCO dans le cadre du Forum mondial Le pouvoir de la paix organisé à Bali (Indonésie) en janvier 2007.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Réseau Le pouvoir de la paix vise également à faciliter la mise en place d'un ensemble de plates-formes pour des activités telles que l'établissement d'un réseau numérique destiné à véhiculer dans le monde entier des contenus produits localement. • L'échange de nouvelles et les réseaux de coproduction ont été développés et renforcés entre médias et professionnels en Europe du Sud-Est, ainsi que dans les pays lusophones d'Afrique. • Des conférences ont été organisées sur le rôle des médias dans la compréhension transculturelle, dont une sur le thème « Migration et intégration - Le grand défi de l'Europe. Quel rôle jouent les médias ? ». • Organisation de plusieurs activités axées sur le dialogue interreligieux et interculturel. 	<p>jours une plus grande importance. Il est impératif de développer/ renforcer les initiatives qui peuvent promouvoir une meilleure compréhension entre les peuples grâce au dialogue interreligieux et interculturel.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les mécanismes d'échange de nouvelles et de co-production ont été renforcés et des partenaires clés parmi les radiodiffuseurs de service public ont fait part de leur grand intérêt pour une circulation plus intense de l'information et pour un échange véritablement multilatéral. 		<p>Le lancement du Réseau Le pouvoir de la paix a souffert d'un financement insuffisant. Le projet a donc été divisé en plusieurs composantes et il semble que cette stratégie devrait se traduire par une meilleure durabilité. L'un des principaux défis pour l'avenir sera le renforcement des partenariats et des alliances stratégiques, se traduisant par un impact accru et une meilleure hiérarchisation des activités, notamment en ce qui concerne la mobilisation de ressources.</p>	
--	---	--	--	---	--

Sous-programme V. 2.2 - Promouvoir l'utilisation des TIC à des fins éducatives, scientifiques et culturelles

Paragraphe 05221 - Axe d'action 1 : Renforcer l'alphabétisation, la formation des enseignants et l'éducation de qualité à tous les niveaux au moyen des médias et des TIC

Budget ordinaire (arrondi au millier de dollars)	
Planifié : 355 000	Effectif : 348 000

Résultats escomptés du 33 C/5	Réalizations	Défis/ enseignements tirés	Rapport Coût-efficacité	Durabilité (indicateurs ou mesures)	Recommandations du Conseil exécutif
<p>Amélioration de la qualité et de l'impact des processus d'enseignement et d'apprentissage grâce à l'utilisation des TIC</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La collaboration entre l'UNESCO et d'importants partenaires du secteur privé a permis de définir un ensemble complet de critères pour les compétences des enseignants dans le domaine des TIC, dont on attend un effet global sur les méthodes de formation pédagogique après examen/validation par des experts. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les partenariats stratégiques avec d'importants acteurs du secteur privé ont considérablement accru la capacité de mise en œuvre dans les États membres et la capacité d'agir sur les pratiques du secteur privé. Ces partenariats ont été particulièrement utiles au vu des résultats obtenus jusqu'à présent concernant les compétences des enseignants, le portail du réseau des enseignants, la réforme et 	<p>Les réactions des États membres montrent qu'ils apprécient le rôle normatif de l'UNESCO et que le travail accompli sur les « critères de compétences des enseignants en matière de TIC » a eu un effet global, avec relativement peu de ressources engagées de la part de l'UNESCO.</p> <p>De même, le centre régional de catégorie 2 fonctionnera sans</p>	<p>Le renforcement des capacités des enseignants et des prestataires de services éducatifs démontre sa durabilité grâce à la collaboration et à l'échange de bonnes pratiques.</p> <p>Cette action est en train d'être renforcée par le biais du centre régional pour répondre aux besoins de l'ensemble de la région des États arabes et sera</p>	

		<p>l'élaboration des programmes d'enseignement, ainsi que la création d'un centre de catégorie 2 à Bahreïn.</p> <ul style="list-style-type: none"> Néanmoins, ces avantages ont été réduits par des modalités internes de gestion des partenariats avec le secteur privé et des ressources extrabudgétaires. Il conviendrait de procéder à un réexamen pour pouvoir mieux tirer parti de ces nouveaux partenariats. 	<p>aucun financement au titre du budget ordinaire de l'UNESCO, la totalité des coûts étant prise en charge par le Royaume de Bahreïn.</p>	<p>étendue à d'autres régions en temps utile.</p>	
<p>Élargissement de l'accès à des systèmes, ressources et services éducatifs de qualité</p>	<ul style="list-style-type: none"> La version arabe du portail du Réseau d'enseignants novateurs (ITN) a été mise en place en collaboration avec Microsoft et son lancement en Égypte sous le nom de ITN-Arabia a été officiellement approuvé par le Gouvernement égyptien en vue d'une collaboration nationale avec les enseignants, ainsi que d'un échange de bonnes pratiques. Ce réseau desservira plus d'un million d'enseignants d'Égypte et sera progressivement étendu au reste des États arabes. Un vaste cadre conceptuel complet pour la réforme de l'éducation assistée par les TIC a été fourni au Gouvernement libyen, couvrant la réforme nationale et impliquant des infrastructures de communication de base, des infostructures, des bibliothèques numériques, des salles de classe virtuelles, la radiotélévision éducative, des applications frontales et secondaires, ainsi que la formation des enseignants à l'échelle nationale. Ce cadre a été entièrement conçu sous forme de modules de façon à pouvoir être aisément reproduit dans d'autres pays. 				
<p>Élaboration de solutions fondées sur les médias et les apports des TIC pour l'alphabétisation et la formation des enseignants</p>	<ul style="list-style-type: none"> Un centre régional pour les technologies de l'information et de la communication (catégorie 2) a été créé au Royaume de Bahreïn pour répondre aux besoins de tous les systèmes éducatifs dans les États du Golfe. 				

Paragraphe 05222 - Axe d'action 2 : Élargir l'accès à l'information scientifique et technologique grâce aux médias et aux TIC

Budget ordinaire (arrondi au millier de dollars)	
Planifié : 372 000	Effectif : 371 000

Résultats escomptés du 33 C/5	Réalisations	Défis/ enseignements tirés	Rapport Coût-efficacité	Durabilité (indicateurs ou mesures)	Recommandations du Conseil exécutif
Élargissement de l'accès aux sources d'information scientifique telles que les publications, revues et ressources d'éducation libres (REL)	<ul style="list-style-type: none"> Au titre d'un memorandum d'accord signé avec la BBC, et avec le soutien financier du Gouvernement britannique, l'UNESCO a acquis et étendu les droits sur 46 documentaires scientifiques en vue de leur diffusion, par le biais de services nationaux de radiotélévision, dans 41 pays d'Afrique et 9 pays d'Asie ; les sujets traités sont notamment les sciences fondamentales, les sciences de la vie, le changement climatique, la mitigation des catastrophes et la génétique. Lancement du projet Miftaah conçu pour promouvoir la mise au point et la diffusion de logiciels libres et gratuits (FOSS) dans la région arabe par le biais d'une communauté de pratique en ligne regroupant plusieurs universités et institutions. Le projet visait à assembler et réadapter un ensemble de logiciels libres et gratuits de grande qualité dans trois langues (arabe, français et anglais) en vue de les diffuser dans les pays arabes sur des clés USB. 	<ul style="list-style-type: none"> La vulgarisation scientifique est une mission importante, qui peut permettre de dissiper de nombreuses idées fausses sources de conflits, mais la capacité des médias de présenter l'information scientifique de façon intelligible dépend de la disponibilité de professionnels compétents spécialisés dans le journalisme scientifique. Les radiotélévisions en langue locale n'ont pas les moyens d'accéder aux compétences et à des matériels visuellement stimulants pour réaliser des documentaires scientifiques. Certains contenus scientifiques essentiels - par exemple dans le domaine du changement climatique - pourraient être mis à la disposition des médias, sous forme de matériels libres de droits, pour être diffusés. Le Bureau de l'UNESCO à Rabat et la CESAO ont apporté leur soutien à la production du « Bureau portable (Miftaah) », disponible sur clé USB, ainsi qu'à la prise en charge de sa diffusion. Le projet global est un partenariat entre le PNUD/BDP et le programme ICTDAR. 		La production locale de documentaires scientifiques nécessite des ressources financières et humaines adéquates. La plupart des groupes de médias des pays en développement ne considèrent pas la communication scientifique comme une mission de service public prioritaire. Les services de radiotélévision financés par l'État devraient donc être encouragés à accorder une plus grande importance à la communication scientifique en tant que mission de service public.	
Renforcement, sur la base des TIC, de la mise en réseau et du partage des connaissances entre scientifiques	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un portail universitaire reposant sur le logiciel libre et gratuit Moodle dans 3 universités d'Asie centrale (Kazakhstan, Tadjikistan et Ouzbékistan) et formation de spécialistes issus de ces universités. (Cette activité menée avec le soutien technique et opérationnel de l'Université de Strasbourg 	<ul style="list-style-type: none"> Une approche multipartite est nécessaire à différents niveaux : financier, opérationnel et logistique. 		Une institution spéciale a été mise en place à Almaty pour gérer la poursuite du développement de l'université virtuelle, qui bénéficie désormais du plein soutien de la France.	

	<p>(France) et en coopération avec le Bureau de l'UNESCO à Almaty est la continuation du projet transversal de campus électronique.)</p>				
<p>Promotion du journalisme scientifique grâce à l'aide aux établissements de formation aux médias</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les besoins en matière de formation et les défis auxquels doivent faire face les journalistes scientifiques ont été précisés lors de la 5^e Conférence mondiale des journalistes scientifiques (Melbourne, Australie, avril 2007), placée sous les auspices de l'UNESCO et qui a rassemblé plus de 500 journalistes de 60 pays du monde entier. • Un plan d'études en journalisme scientifique a été intégré aux programmes modèles d'enseignement du journalisme élaboré par l'UNESCO après une vaste consultation. Les programmes comprenant ce plan d'études ont été validés lors du Congrès mondial de l'enseignement du journalisme tenu à Singapour. • 12 formateurs africains dans le domaine des médias ont été formés au journalisme scientifique grâce à des ateliers régionaux organisés à Bamako. • 30 journalistes du Bangladesh, d'Inde, du Népal et de Sri Lanka ont été formés dans le cadre d'un atelier régional sur le traitement des questions de biotechnologie dans les médias organisé à l'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT) d'Hyderabad (Inde). • L'UNESCO a organisé un atelier pour 26 journalistes scientifiques d'Asie orientale sur le thème « Une communication scientifique efficace à l'ère de la mondialisation » à l'Académie chinoise des sciences, Beijing (Chine). • Grâce au Réseau mondial de jeunes producteurs de télévision, 60 producteurs de programmes télévisés d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine ont été formés au traitement de l'information sur le VIH et le sida dans le cadre de la communication scientifique relative à la santé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le manque de formateurs qualifiés en matière de journalisme scientifique dans de nombreux pays en développement reste une question cruciale. • L'UNESCO devrait (a) chercher les moyens de faire de la communication scientifique un élément fondamental des programmes de sciences du premier cycle universitaire, (b) appuyer la création d'un réseau de journalistes scientifiques des pays en développement et mobiliser un soutien international afin de leur assurer des possibilités de formation et des bourses. 			

Projets relatifs aux thèmes transversaux

L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté

Objectifs stratégiques du 31 C/4

Objectif stratégique 1 : Contribuer à élargir la portée des stratégies internationales et nationales de lutte contre la pauvreté par l'intégration dans des stratégies de l'éducation, de la culture, des sciences et de la communication.

Objectif stratégique 2 : Favoriser l'instauration d'une coordination efficace entre les stratégies nationales de lutte contre la pauvreté et les dispositifs de développement durable, en se concentrant sur les domaines de compétence de l'UNESCO. En outre, contribuer à mobiliser le capital social en développant les capacités et les institutions, notamment dans le domaine public, en vue de permettre aux pauvres d'exercer leurs droits.

Objectif stratégique 3 : Contribuer à la mise en place d'un cadre et d'un environnement de politique nationale propres à favoriser l'autonomisation, les approches participatives et la création de moyens de subsistance.

Paragraphe 05311 Applications novatrices des TIC pour la réduction de la pauvreté et la réalisation des OMD

Budget ordinaire (arrondi au millier de dollars)	
Planifié : 150 000	Effectif : 149 000

Résultats escomptés du 33 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport Coût-efficacité	Durabilité (indicateurs ou mesures)	Recommandations du Conseil exécutif
<p>Réalisation et partage de recherches sur les applications des TIC à l'appui des OMD</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Création de 11 sites de recherche et d'innovation au Népal, en Inde et à Sri Lanka, et mise en place de divers partenariats à l'appui des innovations et des stratégies technologiques et sociales, comprenant des gouvernements d'État et des réseaux de développement à grande échelle. • Organisation en mai 2006 d'une consultation avec les parties prenantes et les partenaires des projets ; définition des principaux thèmes de recherche ainsi que de stratégies de production de contenus en rapport avec la pauvreté et les OMD. • Partage de données d'expérience durant le Colloque sur la communication pour le développement (http://cmssymbols.cmsindia.org) tenu en novembre 2007 à Hyderabad (Inde). Présentation de neuf exposés pour le partage, avec des praticiens, des universitaires et des décideurs, des données d'expérience du programme relatif aux thèmes transversaux concernant les différents domaines d'intérêt. • Diffusion de résultats de recherche au moyen 	<ul style="list-style-type: none"> • Les disparités entre les structures administratives et opérationnelles ont influé sur le progrès de la mise en œuvre de ce projet intersectoriel et interinstitutions. 			

	<p>de plusieurs publications, par exemple : <i>Policy inputs for role of ICTs for Poverty Reduction</i> ; <i>Narratives for the future - Digital Stories about the MDGs</i> ; publications de réseaux d'information locaux ; <i>Case Study of three ICT projects in India</i> (cofinancé par le Programme Information pour tous) ; <i>Poverty and Digital Inclusion: Preliminary findings</i>.</p>				
<p>Utilisation accrue des TIC par les personnes pauvres et marginalisées dans certaines communautés ; poursuite du perfectionnement et du déploiement d'ENRICH</p>	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation accrue des TIC par les personnes pauvres et marginalisées dans certaines communautés moyennant des activités de sensibilisation au suivi, la production et la formation à l'échelle locale, la mobilisation de formateurs et d'animateurs locaux dans le cadre de dix ateliers sur le récit oral numérique organisés à Sri Lanka, en Inde, au Bangladesh et au Népal, et une assistance pour la création d'installations multimédias ainsi que de télévisions et de réseaux d'échange communautaires axés sur la création et la diffusion de contenus, toutes ces activités pouvant bénéficier à plusieurs centaines de milliers de ménages pauvres. 	<ul style="list-style-type: none"> Il est nécessaire de procéder à une consultation plus approfondie avec les pouvoirs publics au niveau des États afin de garantir un accès plus universel. Il est également nécessaire d'intensifier la formation en cours d'emploi dans les pays. 			
<p>Diversification et pertinence des contenus locaux, notamment sur des sujets comme l'élimination de la pauvreté, l'égalité entre les sexes, l'autonomisation des femmes, l'éducation, la lutte contre les maladies et la durabilité de l'environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des capacités et développement de la production de contenus locaux grâce aux activités suivantes : <ul style="list-style-type: none"> formation de 12 formateurs à la création de contenus multimédias (récit oral numérique) au moyen d'un atelier régional pour les sites de recherche/ d'innovation au Bangladesh, en Inde, au Népal et à Sri Lanka (février 2006) ; organisation de 10 ateliers de suivi sur le récit oral numérique avec la participation de plus de 100 volontaires de centres de TIC, membres de communautés et organisations partenaires à Sri Lanka, en Inde et au Népal ; établissement de contenus locaux relatifs à la pauvreté et autres OMD et leur diffusion à grande échelle par des moyens locaux novateurs : réseaux en ligne, réseaux locaux de télévision par câble, méthodes hors ligne et réseaux nationaux de télévision. Voir récits à l'adresse suivante : http://www.kothmale.org/dst/ ; organisation de quatre ateliers sur la recherche ethnographique et de deux ateliers liant la recherche à la création de 				

	<p>contenus en Inde et au Népal. poursuite de la collaboration intersectorielle de l'UNESCO entre les centres d'apprentissage communautaires et les CMC afin de faciliter les échanges et la production de contenus locaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> Présentation des résultats de « Giving voice to local communities » lors d'une session conjointe des conseils intergouvernementaux du Programme Information pour tous (PIPT) et du Programme international pour le développement de la communication (PIDC). 				
--	--	--	--	--	--

La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir

<p>Objectifs stratégiques du 31 C/4</p> <p>Objectif stratégique 1 : S'accorder sur les principes communs qui doivent régir la construction des sociétés du savoir.</p> <p>Objectif stratégique 2 : Accroître les possibilités d'apprendre en donnant accès à des contenus et systèmes de prestation des services éducatifs diversifiés.</p> <p>Objectif stratégique 3 : Renforcer les capacités en matière de recherche scientifique, de partage de l'information et d'échanges culturels.</p> <p>Objectif stratégique 4 : Promouvoir l'utilisation des TIC aux fins de l'autonomisation, de la gouvernance et de la participation sociale.</p>
--

Paragraphe 05321 Les TIC en tant qu'instruments de lutte contre le VIH/sida : modifier le comportement des jeunes par l'éducation préventive

Budget ordinaire (arrondi au millier de dollars)	
Planifié : 198 000	Effectif : 198 000

Résultats escomptés du 33 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport Coût-efficacité	Durabilité (indicateurs ou mesures)	Recommandations du Conseil exécutif
<p>Création de centres d'information pour la jeunesse ; facilitation du lancement de campagnes d'information et de campagnes dans les médias</p>	<ul style="list-style-type: none"> Création de structures d'information en Afrique et formation de dirigeants de mouvements de jeunesse en Afrique et en Amérique latine à l'utilisation des TIC en vue d'une application efficace des technologies de la communication lors de l'organisation de campagnes d'information destinées à de larges publics de jeunes. 	<ul style="list-style-type: none"> Les activités ont été mises en œuvre avec succès en étroite coopération avec les bureaux de l'UNESCO à Bamako, Quito, Rabat et Montevideo. 	<p>Des efforts ont été déployés afin de mobiliser des ressources supplémentaires auprès d'ONUSIDA, de la Banque mondiale et d'autres partenaires nationaux et locaux pour renforcer encore les activités relatives à l'utilisation des outils d'information aux fins de prévention du VIH/sida parmi les jeunes.</p>	<p>Les indicateurs suivants devraient être pris en considération lors d'une future mise en œuvre possible des activités dans le cadre de ce projet relevant d'un thème transversal.</p> <p>Accès accru des jeunes défavorisés à l'information concernant les risques liés au VIH/sida ; nombre de jeunes ayant effectivement reçu l'information et bénéficié des programmes de</p>	

<p>Mise au point de matériels, de données pédagogiques, de contenus en ligne pédagogiques appropriés sur le VIH/sida ; lancement de sites Web sur la prévention du VIH/sida et de programmes de formation sur l'information et la communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Attention particulière accordée à la production de matériels en ligne et hors ligne, notamment à l'intention des jeunes femmes. • Appui à deux portails Internet régionaux destinés aux jeunes : www.joveneslac.org http://www.jeunesearabe.info 	<ul style="list-style-type: none"> • L'équipe chargée de ce projet relevant d'un thème transversal a démontré qu'elle était tout à fait capable de travailler d'une manière intersectorielle. La coopération et la complémentarité entre le Siège et les bureaux hors Siège est demeurée un facteur de succès. 	<p>Toutes les activités menées ont été conçues et appuyées sur la base du cofinancement. En outre, les allocations de ressources ont été décidées après examen de la capacité des partenaires de les utiliser d'une manière rationnelle garantissant un bon rapport coût-efficacité.</p>	<p>communication.</p> <p>Le renforcement des capacités et la formation aux TIC pour une meilleure prévention du VIH/sida (nombre de jeunes formés) ; nombre de dirigeants de mouvements de jeunesse et d'organisations de jeunes mobilisés contre le VIH/sida. Les efforts devraient également viser à améliorer davantage le dialogue et l'interaction en ligne des jeunes et des dirigeants de mouvements de jeunesse s'agissant des meilleures pratiques préventives et des nouveaux moyens de les mettre en œuvre.</p>	
---	--	---	--	--	--

Paragraphe 05322 Application des TIC dans le secteur de l'audiovisuel et les services publics de radiotélévision dans les pays en développement

Budget ordinaire (arrondi au millier de dollars)	
Planifié : 179 000	Effectif : 179 000

Résultats escomptés du 33 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport Coût-efficacité	Durabilité (indicateurs ou mesures)	Recommandations du Conseil exécutif
<p>Lancement d'un débat sur les enjeux et les chances de l'industrie de l'audiovisuel et de la radiotélévision ; fourniture de conseils aux responsables de l'élaboration des politiques des pays en développement sur les politiques de l'audiovisuel et de la radiotélévision, et soutien à l'élaboration de telles politiques dans certains pays ; promotion de la diversité culturelle et de son expression grâce aux TIC</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des connaissances et du renforcement des capacités dans le domaine des politiques de la radiotélévision et de l'audiovisuel en Afrique, dans les pays du Maghreb, en Asie et en Amérique latine. • Publication d'études d'ensemble et de recommandations en 2006 et 2007 dans trois ouvrages sous le même titre, <i>Tendances des marchés audiovisuels : Perspectives régionales - Vues du Sud</i>, ainsi que de <i>The Mongolian Media Landscape</i> ; analyse des paysages audiovisuels dans les sous-régions concernées au niveau international (Algérie, Burkina Faso, Chine, Colombie, Corée du Sud, Inde, Maroc, Mauritanie, Mongolie, Nigéria, Pérou, Philippines, Sénégal, Thaïlande et Venezuela). • Organisation de quatre ateliers de renforcement des capacités en 2006 et 2007 à Singapour (en coopération avec l'Asian Media 	<ul style="list-style-type: none"> • Les politiques de l'audiovisuel continuent de représenter un défi majeur pour de nombreux pays en développement, et cette question devrait être abordée dans le contexte des réalités et contradictions internationales (et nationales). • Les pays en développement, en particulier les PMA, devraient être conseillés et orientés dans ce domaine complexe. • La coopération intersectorielle avec CLT et les bureaux hors Siège (Beijing, Rabat, Dakar, New Delhi et San José) s'est avérée extrêmement utile et a permis d'appliquer une approche globale à d'importantes questions aux incidences multidisciplinaires. 	<p>Cette composante du projet relevant d'un thème transversal a été mise en œuvre sur la base de trois critères : expertise, caractère représentatif des échantillons et rapport coût-efficacité.</p> <p>Les tendances observées dans 15 pays de 4 régions différentes ont été étudiées ; quatre publications ont été produites en anglais et/ou en français ; quatre ateliers de renforcement des capacités ont été organisés.</p>	<p>La formation et le renforcement des capacités en vue de futures activités dans ce domaine ont été des volets essentiels de ce projet.</p> <p>La recherche et les recommandations sont utiles à long terme bien que les données deviennent inévitablement obsolètes après quelques années et doivent alors être mises à jour.</p>	

	<p>Information and Communication Centre - AMIC), Bogota, Dakar et Rabat (en collaboration avec l'ISESCO et la Fondation Friedrich Ebert), ce qui a permis de débattre des enjeux et de l'avenir du secteur de l'audiovisuel, de promouvoir les négociations entre les secteurs de la culture et de la communication et le secteur commercial et de proposer des plans d'action.</p>				
<p>Formation des professionnels de la production et de la radiotélévision à l'utilisation des TIC ; production et diffusion de contenus sur des thèmes majeurs de société et de développement, comme les droits de l'homme, la tolérance et la paix, les OMD, l'EPT et le VIH/sida</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le volet « ICT@PSB » du projet a permis de produire des contenus appelant l'attention sur des thèmes majeurs de société et de développement. • En mai 2006, l'UNESCO a diffusé une série de programmes réalisés par des cinéastes en Argentine, en Colombie, au Danemark, en Égypte, en Inde, au Niger et au Pakistan. • Renforcement des capacités en matière de production audiovisuelle afin d'établir des critères de qualité et de montrer comment la télévision de service public peut aborder des questions telles que les droits de l'homme, les OMD, la liberté d'expression, la tolérance et la paix. • En 2006, des Grands prix et des Premiers prix ont été décernés à trois programmes dans le cadre, entre autres, du Festival international de télévision de Monte-Carlo, du Festival du film documentaire d'Al Jazira, du Festival du film arabe de Rotterdam et du Festival national du cinéma égyptien. • Lancement de 10 productions vidéo au Bénin, au Guatemala, en Inde, en Italie, en Iran, au Kenya, au Mexique, au Mozambique, au Nigéria et aux Philippines en vue de leur diffusion au moyen de plates-formes de podcasting, l'objectif étant d'étudier ce nouveau système de transmission ainsi que les possibilités qu'il offre pour le service public. Les propositions de podcasts vidéo ont été choisies parmi plus de 100 demandes de subvention pour leur production. • En collaboration avec le Département de l'information des Nations Unies, l'UNESCO a produit plusieurs rapports pour « UN TV Magazine 21st Century », qui reflète les priorités du système des Nations Unies pour 	<ul style="list-style-type: none"> • La coopération intersectorielle avec SHS s'est avérée utile et a permis d'appliquer une approche globale à d'importantes questions aux incidences multidisciplinaires. • Une interaction face à face avec le groupe de production aurait facilité l'exécution de ce projet, notamment son volet production de contenus et l'évaluation du premier montage. 	<p>Le suivi du processus de production a été coordonné par un producteur international. Ce travail a été effectué virtuellement, c'est-à-dire en utilisant des systèmes de transmission en ligne pour visionner et évaluer les premiers montages des productions. Cela a réduit le coût des travaux ainsi que les frais d'envoi.</p>		

	<p>le nouveau millénaire. Des productions en provenance du Niger, du Bangladesh, d'Inde et du Burkina Faso/CIRTEF ont été sélectionnées. Les fonds supplémentaires recueillis et les contributions en nature d'organisations telles que le CIRTEF et l'URTI, ainsi que d'organismes de radiotélévision et de producteurs africains, ont contribué au succès du projet.</p>				
--	--	--	--	--	--

Paragraphe 05323 Les TIC au service du dialogue interculturel : développer les capacités de communication des populations autochtones

Budget ordinaire (arrondi au millier de dollars)	
Planifié : 197 000	Effectif : 197 000

Résultats escomptés du 33 C/5	Réalizations	Défis/ enseignements tirés	Rapport Coût-efficacité	Durabilité (indicateurs ou mesures)	Recommandations du Conseil exécutif
<p>Formation des chefs des communautés autochtones à l'utilisation des TIC ; production de contenus culturels autochtones pour la télévision, la radio et les nouveaux médias ; mise en valeur des contenus locaux au niveau international</p>	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation à la créativité des populations autochtones et à l'importance de la diversité culturelle ainsi qu'à leur expression au moyen des TIC, renforçant ainsi le dialogue interculturel : le contenu produit en 2006 (13 documentaires, 1 film de fiction, 1 clip et 2 DVD avec archives audiovisuelles) par les 11 communautés autochtones formées en 2004-2005 (les Indiens quechua du Pérou, les Indiens lecos, tsimanes, esse, eijas, mosetenes, tacanas, baures et aymaras de Bolivie, les Pygmées du Gabon, les Himbas de Namibie et les San d'Afrique du Sud) a été diffusé dans le monde entier par le biais de différents canaux : médias, universités, festivals, manifestations nationales, unités de cinéma mobiles pour les zones rurales, etc. Quatre projets supplémentaires de production de contenus locaux ont été lancés pendant l'été 2006, associant cinq nouvelles communautés autochtones : le projet « Traîneau de la Grand-mère Syku », mené avec les Dolganes, peuple autochtone de Sibérie (Fédération de Russie), qui rassemble des informations sur leur mode de vie et leurs traditions culturelles et qui a abouti à la production d'un DVD avec un documentaire de 30 mn et une bibliothèque d'images. Le projet « TV Ayllu » en collaboration avec les Ayllus et les Markas, qui retrace l'histoire de ces communautés boliviennes dans le 	<ul style="list-style-type: none"> L'une des principales difficultés rencontrées lors du projet a été d'identifier les établissements de formation et des formateurs capables d'offrir des formations de haut niveau aux groupes autochtones tout en préservant les formes autochtones de récit et d'expression. <p>Leçons tirées :</p> <ul style="list-style-type: none"> La communication interculturelle ne fonctionne pas toujours au niveau de l'information dans les sociétés contemporaines étant donné que le public est souvent dépassé par une information débordante qui ne lui parle pas directement. Une autre façon de stimuler le dialogue interculturel par le biais des médias consiste donc à travailler au niveau affectif, par le cinéma. Le type de dialogue interculturel et sa conception ont varié d'un projet à l'autre et se sont situés à plusieurs niveaux. Au cours du processus de production, on a distingué les types et niveaux suivants : (i) le dialogue avec les communautés sur leurs valeurs et pratiques culturelles; (ii) le dialogue entre les cinéastes professionnels non autochtones et 	<p>Le suivi du processus de production a été coordonné par un producteur international. Ce travail s'est déroulé virtuellement, c'est-à-dire que l'on a utilisé des systèmes en ligne pour visionner et évaluer les rushes des productions. Cela a permis de diminuer le coût du travail et les frais d'expédition.</p>	<p>La formation est durable par nature. Les connaissances nouvellement acquises demeurent une fois achevés les stages de formation. Elle renforce les capacités de travail et d'expression à l'avenir.</p> <p>Un contenu ayant une valeur artistique et/ou universelle demeure lui aussi et a un important effet catalytique ; il peut être communiqué et reçu par des publics et communautés intéressées pendant de nombreuses années à venir. Il peut même arriver que des contenus prennent de la valeur avec le temps.</p>	

	<p>contexte plus large du mouvement autochtone en Bolivie, avec la production de deux documentaires de 30 mn.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le projet sur les éleveurs massais, qui a abouti à un documentaire sur la façon dont la communauté massaï du Kenya œuvre en faveur d'un développement local tenant compte de sa spécificité culturelle et de la protection de ses ressources culturelles et biologiques. • « Mayapo », documentaire de 30 mn réalisé par et avec les Matsiguengas du Pérou. Toutes les communautés participantes ont reçu une formation intensive (d'un mois à 11 mois) à l'utilisation des TIC notamment concernant le maniement de la caméra et le montage numérique, au cours de laquelle les projets susmentionnés ont été réalisés. • Un atelier de l'UNESCO sur la production a rassemblé des groupes autochtones en octobre 2006 à Igualada/Andorre-La-Vieille (Espagne/Andorre). Il a atteint son objectif, qui consistait à communiquer les enseignements tirés de la première phase du projet (2004-2005), et a conceptualisé et mis au point le volet formation et production. De plus, l'atelier a renforcé les connaissances théoriques et les capacités des participants en ce qui concerne la question de l'identité et de l'expression autochtones. • Le conditionnement et la copie des documents finaux seront achevés en janvier 2008, date à laquelle commencera la diffusion du contenu. 	<p>les communautés autochtones pour parvenir à une conception commune du projet et de ce qui doit être montré, pourquoi et comment ; (iii) le dialogue avec les stagiaires autochtones lors de l'écriture du scénario, qui fait appel à des références culturelles solides. Un dialogue de type différent a eu lieu à l'occasion de la diffusion du contenu, avec d'autres communautés autochtones aux niveaux national et international.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les autochtones ont défini leur esthétique comme « perceptions sensorielles et connaissance plus approfondie éclairée par nos langues et organisée dans les espaces contextuels d'où nous tirons nos origines ». • Comme lors de la première phase du projet, une équipe de chercheurs de l'Université de Sydney Ouest et de l'Université de technologie (Australie) travaille actuellement à évaluer les résultats des projets de la deuxième phase. Cette évaluation sera disponible en mars 2008. 			
--	--	---	--	--	--

Paragraphe 05324 Campus électronique - Amélioration de l'apprentissage ouvert et à distance

Budget ordinaire (arrondi au millier de dollars)	
Planifié : 143 000	Effectif : 142 000

Résultats escomptés du 33 C/5	Réalisations	Défis/ enseignements tirés	Rapport Coût-efficacité	Durabilité (indicateurs ou mesures)	Recommandations du Conseil exécutif
Création de bibliothèques universitaires numériques ; adoption et diffusion de critères de garantie de la qualité	<ul style="list-style-type: none"> Conclusion d'un accord relatif à la constitution d'un partenariat pour des campus électroniques en Asie centrale entre l'UNESCO, l'International Research Program Alumni Association (en tant que coordinatrice du consortium DLNet), des institutions d'Asie centrale et le Service inter-universitaire d'informatique de gestion des trois universités de Strasbourg (France) (SIIG). Cet accord repose sur les résultats de la conférence internationale consacrée au renforcement des technologies de l'information dans l'enseignement supérieur et sur les recommandations de la Table ronde « Renforcement du développement des réseaux de formation à distance en Asie centrale (DLNet) ». Installation d'un portail en 2005-2006 et formation du personnel nécessaire dans les quatre institutions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Université nationale Al-Farabi d'Almaty (Kazakhstan) ; - Université d'État du Tadjikistan de Douchanbé (Tadjikistan) ; - Université technique de Tachkent (République ouzbèke) ; - Bureau de l'UNESCO à Almaty. 	<ul style="list-style-type: none"> Cet élément du campus électronique a pour objectif de permettre aux pays d'être en mesure de dispenser une formation conforme à la politique en vigueur, et par conséquent de concevoir, réaliser et gérer des programmes et services d'éducation électronique pour l'utilisateur final, qu'il soit apprenant, enseignant, formateur ou gestionnaire, ainsi que pour le réseau de ressources éducatives électroniques. 		Pour être durable, un projet de cette nature a besoin d'un environnement de coopération institutionnel. Cet environnement a vu le jour grâce à un accord entre le réseau d'universités d'Asie centrale, l'Université de Strasbourg et l'UNESCO, offrant ainsi un bon exemple de coopération Nord-Sud.	
Adaptation et traduction de matériels de formation à distance ; méthodes et directives pour l'apprentissage ouvert et à distance accessibles en ligne et hors ligne	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration d'un Certificat de navigateur informatique reposant sur des logiciels libres et gratuits en collaboration avec le Commonwealth of Learning. Lancement de la production d'un classeur/jeu de documents sur l'apprentissage à distance s'appuyant sur des logiciels libres et gratuits et sur des ressources éducatives libres (REL). Soutien apporté à la participation d'Africains francophones à un atelier de formation sur l'élaboration de ressources pédagogiques à contenu libre avec WikiEducator (REL) : cet atelier a été organisé à la fin du mois d'août en 	<ul style="list-style-type: none"> S'agissant de l'introduction de l'informatique dans les administrations publiques, il convient d'encourager l'interopérabilité des divers systèmes de TIC en imposant l'utilisation de standards ouverts et de formats de fichier ouverts, quel que soit le logiciel qu'elles aient choisi. Elles devraient aussi faire en sorte que le codage des données garantisse la permanence des documents publics électroniques et ne soit pas lié à un 	Des efforts ont été entrepris pour regrouper des compétences similaires appartenant à des opérateurs différents mais travaillant dans le même domaine pour éviter les doubles emplois.	L'UNESCO a joué un rôle de déclencheur et de catalyseur et a réussi à obtenir la coopération d'institutions spécialisées bien connues.	

	collaboration avec le Bureau d'Accra et le Commonwealth of Learning.	fournisseur de logiciel particulier.			
Création de centres d'assistance et de formation à l'apprentissage ouvert et à distance en Afrique subsaharienne, amélioration de l'aptitude du personnel à développer et à dispenser des services d'apprentissage ouvert et à distance	<ul style="list-style-type: none"> Soutien en République démocratique du Congo (RDC) à la mise en place d'une politique nationale de développement d'un réseau de centres de documentation pédagogique pour la formation des maîtres, en coopération avec l'Université pédagogique nationale (UPN) et en coordination avec l'Initiative pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne (TTISSA) et l'Équipe spéciale pour la RDC et la région des Grands Lacs. Un projet a été élaboré et examiné avec le nouveau Gouvernement de la RDC, la Belgique, la France, l'Agence spatiale européenne et des sociétés du secteur privé (CISCO, HP), ainsi qu'avec l'Association des universités africaines. Un premier groupe de formateurs a été formé et un centre de formation à base TIC a été mis en place à l'UPN. Le projet s'inscrit dans la stratégie révisée de coopération entre l'UNESCO et la RDC à la suite de la mission intersectorielle de l'UNESCO en RDC (juin 2007). Mise en place d'une structure de formation ouverte en collaboration avec l'ONG Human Information. Cette structure, lancée par l'UNESCO, offre aux partenaires du développement de mettre dans le monde entier des ressources ouvertes en matière de formation et de renforcement des capacités à la disposition de quiconque veut les utiliser et les trouver, au service des communautés locales et communautés spécialisées dans le développement. 			Il faut maintenant externaliser pour que la structure de formation ouverte puisse être durable. Il faut également régionaliser la gestion pour tenir compte des considérations linguistiques locales.	

Paragraphe 05325 Utilisation des TIC dans l'éducation à distance pour les établissements d'enseignement secondaire en Asie, en Afrique et en Amérique latine

Budget ordinaire (arrondi au millier de dollars)	
Planifié : 190 000	Effectif : 176 000

Résultats escomptés du 33 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport Coût-efficacité	Durabilité (indicateurs ou mesures)	Recommandations du Conseil exécutif
Analyse, échange et harmonisation des systèmes de prestation de services éducatifs fondés sur les TIC aux niveaux national et international	<ul style="list-style-type: none"> Des prototypes de systèmes interopérables d'apprentissage ouvert et à distance au Kazakhstan, en Équateur et en Namibie ont été élaborés et mis en place. Le personnel des établissements éducatifs a été mis en mesure 	<ul style="list-style-type: none"> Les politiques d'apprentissage ouvert et à distance bénéficient rarement d'un soutien juridique et budgétaire ou de mécanismes 	Étant donné son impact immédiat et à long terme sur les systèmes éducatifs et sur l'utilisateur final, le projet a été d'un bon rapport coût-efficacité	Le projet fait désormais partie de plans nationaux d'éducation tels que le Programme pour l'amélioration du secteur de l'éducation et de	

	<p>de produire un contenu d'apprentissage ouvert et à distance ; des groupes marginalisés ont bénéficié des cours d'apprentissage ouvert et à distance. Un projet d'extension du programme dans des zones éloignées de chacun de ces pays a été réalisé.</p>	<p>spécifiques de mise en œuvre.</p> <ul style="list-style-type: none"> Les pays devraient savoir que des experts et des sociétés prétendent à tort être en mesure de fournir des systèmes gratuits de gestion de l'apprentissage. 	<p>puisque les fonds de lancement fournis par l'UNESCO ont suffi pour couvrir les frais d'élaboration et de déploiement de trois systèmes complexes d'apprentissage ouvert et à distance fonctionnant parfaitement.</p>	<p>la formation en Namibie, la loi relative à l'éducation et le Programme d'État en matière de développement de l'éducation en République du Kazakhstan pour 2005-2010.</p>	
<p>Prestation de services éducatifs à distance de qualité - par le biais de l'apprentissage électronique, de systèmes de prestation utilisant d'autres moyens et de l'enseignement à distance - aux élèves de familles à faibles revenus et de zones rurales reculées</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le projet a atteint les communautés marginalisées de chaque pays ; par exemple en Équateur, le Campus virtuel en 3D offre aux étudiants des services tels qu'une bibliothèque en ligne, des directeurs d'études en ligne ainsi que des services d'orientation en ligne. Plus de 400 étudiants, dont 200 femmes responsables de minorités ethniques, 100 immigrants d'Amérique latine et étudiants non migrants. La couverture géographique a doublé. En Équateur plus de 2 500 personnes (étudiants et leurs familles) ont bénéficié directement du projet et 3 300 personnes (étudiants et communautés) en ont bénéficié indirectement. 	<ul style="list-style-type: none"> Les sites du projet se sont heurtés à des difficultés liées à la difficulté de la situation économique dans les zones éloignées (insuffisance de l'infrastructure de communication et manque de personnel enseignant notamment), ce qui a considérablement compliqué la prestation de services d'apprentissage ouvert et à distance. 	<p>« Je suis fière de t'annoncer que je suis une formation d'informatique gratuite au NAMCOL » : tel est le premier message envoyé à une amie par une participante au projet d'initiation à l'informatique d'Oshakati, (Namibie). En Namibie également, des CD avec des cours à base Web ont été achetés par des utilisateurs et des établissements. Au Kazakhstan, les activités dans le cadre du thème transversal ont permis à 287 établissements d'enseignement général de la région et à 217 écoles (76,7 %), y compris 129 écoles de villages (65,8 %), d'accéder au réseau mondial de l'Internet.</p>	<p>Une fois qu'elles ont été associées au réseau de collaboration et qu'elles ont été dotées de méthodes novatrices, les institutions participantes (à savoir le NAMCOL, SAIDE, le Republican centre for informatization in education (RCIE) du Ministère de l'éducation et de la science de la République du Kazakhstan, le Collège virtuel ibéro-américain et la Fondation UVIA (Unidad Virtual Iberoamericana) ont pris en charge le projet.</p>	
<p>Mise en place d'une alliance mondiale de partenaires et de sites pour l'innovation dans le domaine de l'apprentissage ouvert et à distance</p>	<ul style="list-style-type: none"> La Mongolie a participé à la dernière phase du projet par le biais de plusieurs manifestations consacrées à l'apprentissage ouvert et à distance. Lors du Forum du Commonwealth sur l'apprentissage ouvert qui s'est tenu à la Jamaïque, le projet réalisé en Namibie a reçu un prix international récompensant les meilleurs matériels d'apprentissage à distance. L'atelier mondial d'examen du thème transversal qui s'est tenu au Centre du NAMCOL à Windhoek (Namibie) en novembre 2007 a rassemblé des participants de tous les sites pilotes du projet, qui ont présenté leur rapport. Les sites se sont engagés à continuer de collaborer après que le financement de l'UNESCO aura cessé. 	<ul style="list-style-type: none"> En dépit des différences linguistiques et culturelles, tous les pays participants ont choisi pratiquement le même ensemble de composantes pour le système de gestion de l'apprentissage et pour les modes d'enseignements. 	<p>Les bureaux de l'UNESCO à Beijing, Almaty, Quito et Windhoek ont encouragé les synergies avec des projets nationaux et régionaux en cours. Les contributions ont porté aussi bien sur l'adaptation aux besoins des utilisateurs et l'apport de matériels d'enseignement et de cours que sur des formations, le pilotage de sites, le suivi, etc.</p>	<p>C'est la première fois qu'une initiative multilingue (anglais, russe/kazakh, espagnol et mongol) dans le domaine des nouvelles modalités de prestation de services éducatifs est menée par l'UNESCO. Elle doit être intégrée dans le programme d'ensemble de l'UNESCO et dans le flux d'information concernant l'apprentissage ouvert et à distance dans le monde entier.</p>	

Paragraphe 05326 Promotion des logiciels libres et gratuits (FOSS) et renforcement des capacités pour le développement d'outils de logiciels libres et gratuits pour le traitement de l'information et l'éducation

Budget ordinaire (arrondi au millier de dollars)

Planifié : 200 000

Effectif : 200 000

Résultats escomptés du 33 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport Coût-efficacité	Durabilité (indicateurs ou mesures)	Recommandations du Conseil exécutif
Sensibilisation au potentiel des logiciels libres et gratuits	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la diffusion de concepts, de contenus et d'applications des FOSS par le biais du portail UNESCO sur les FOSS situés sur le portail Web World de l'UNESCO. • Sensibilisation au potentiel des FOSS et à leur application par l'organisation d'événements régionaux tels que la Conférence pour l'Eurasie sur la promotion d'applications des FOSS et, en Afrique, par les Rencontres mondiales du logiciel libre (RMLL), rassemblant une cinquantaine de pays en collaboration avec les bureaux de l'UNESCO à New Delhi, Montevideo, Addis-Abeba et Almaty. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le soutien des gouvernements est essentiel si on veut répandre les applications des FOSS au service du renforcement des capacités nationales. • Pour que la sensibilisation aux FOSS produise des effets, il faut l'associer à des aspects plus techniques telles que les modalités pratiques d'installation des FOSS et les questions de maintenance. 	Le Programme ordinaire a fourni des fonds d'amorçage pour obtenir des financements extrabudgétaires. Grâce aux activités de l'UNESCO dans le domaine des FOSS, le PNUD a consacré plusieurs millions de dollars pour des FOSS en Malaisie.	L'UNESCO devrait continuer à appuyer les activités de FOSS dans les pays en développement pour en encourager les applications dans les secteurs nationaux.	
Progression de l'accès équitable et de l'échange gratuit d'informations et de connaissances	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs structures de formation pour promouvoir l'échange d'information et de connaissance sur les solutions qu'offrent les FOSS et renforcer la capacité dans ce domaine ont été mises en place à Kiev (Ukraine), Almaty (Kazakhstan) et Addis-Abeba (Éthiopie) ; elles ont permis d'examiner les meilleures solutions FOSS pour les universités et de définir des approches stratégiques en vue de centres de recherche et de formation utilisant les FOSS. • Grâce aux activités ci-dessus, plus de 300 spécialistes de l'information et promoteurs des FOSS ont été formés s'agissant des applications des FOSS pour les systèmes de gestion d'apprentissage et dans les bibliothèques, procédures administratives et la communication. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il est important de s'assurer le concours des partenaires locaux pour obtenir un accès équitable aux FOSS. 	En Asie centrale, la Fondation publique d'initiative civile tadjike concernant la politique de l'Internet a apporté un soutien important aux activités FOSS de l'UNESCO.	Il convient d'étudier la capacité du réseau en place d'experts FOSS et d'institutions spécialisées dans les applications des FOSS.	
Développement des applications de solutions logicielles libres et gratuites, en particulier dans l'éducation	<ul style="list-style-type: none"> • Pour élargir les applications des FOSS dans l'éducation, plusieurs forums ont été organisés sur l'Internet par l'IPE, l'objectif étant d'encourager le débat et la mise en commun d'informations sur des problèmes fondamentaux d'utilisation des TIC dans l'enseignement supérieur, avec 260 participants de 65 pays. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les manifestations organisées ont beaucoup contribué à sensibiliser aux applications de FOSS en matière d'éducation dans les pays en développement. 		Les forums sur l'Internet, qui n'ont pas besoin de gros financements, sont un des meilleurs moyens de sensibiliser aux applications de FOSS dans l'éducation.	

	<ul style="list-style-type: none"> • En sciences, en particulier en océanographie, une recherche à base de FOSS a été menée à bien avec la coordination de l'IOS (UNESCO) ; elle a permis d'aboutir à des applications des TIC dans ce domaine. • En vue d'élargir les applications des FOSS aux populations sur le terrain, une mise à jour et des applications du système Open eNRICH à la communication pour le développement ont été menées à bien en Inde en collaboration avec des partenaires locaux. • Un inventaire UNESCO des applications des FOSS a été établi en vue d'être diffusé en collaboration avec une ONG ; on y trouve une centaine d'applications des FOSS dans l'éducation et les sciences ; des conseils sur les applications des meilleures solutions FOSS en Amérique latine et dans les Caraïbes ont été élaborés en partenariat avec des communautés FOSS régionales. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les secteurs de l'éducation, des sciences et de la communication ont besoin que l'Organisation les soutienne davantage en matière d'application de FOSS. • L'Amérique latine est une des régions les plus avancées en ce qui concerne les applications de FOSS dans les secteurs nationaux. 		<p>L'UNESCO devrait encourager la diffusion mondiale des expériences qui sont désormais celles de l'Amérique latine en matière d'applications de FOSS aux secteurs nationaux.</p>	
--	---	--	--	---	--

Paragraphe 05327 Le Portail UNESCO de la connaissance : construire des communautés du savoir

Budget ordinaire (arrondi au millier de dollars)

Planifié : 247 000

Effectif : 235 000